

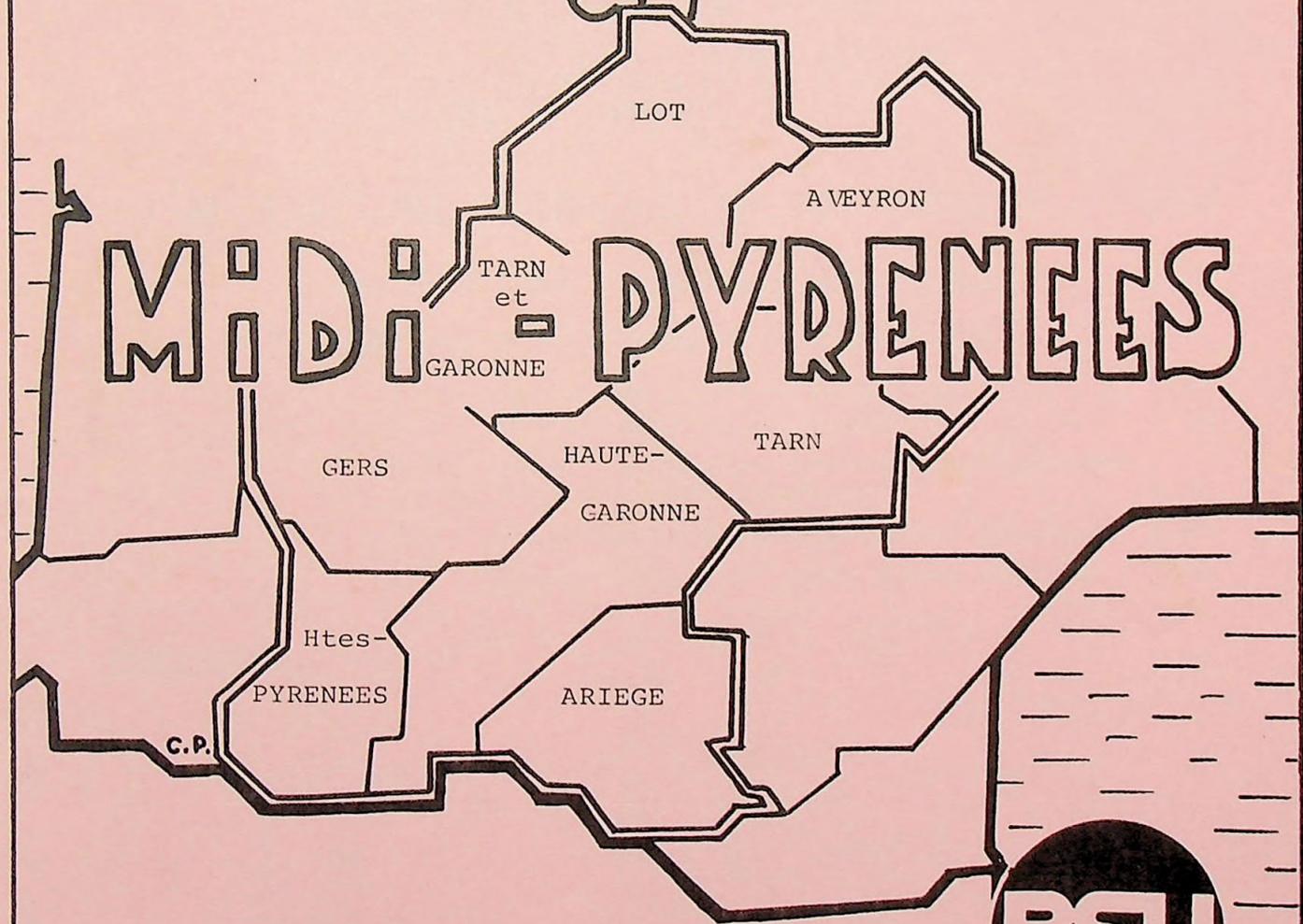
AS F

# PROJET AMER

pour une

## ALTERNATIVE ECONOMIQUE

en





# SOMMAIRE

PRÉAMBULE

EN GUISE D'INTRODUCTION	p. 1
I POUR UN PROJET ALTERNATIF REGIONAL	p. 2
II MIDI-PYRENEES DANS LA CRISE	p. 6
1 - LES STRUCTURES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : QUELQUES CATHÉDRALES DANS LE DÉSERT	p. 6
2 - MIDI-PYRÉNÉES DANS LA CRISE : RUPTURE OU AGGRAVATION DE HANDICAPS ANCIENS ?	p. 11
3 - CRISE ET SOUS-DEVELOPPEMENT REGIONAL : LES IMPLICATIONS SPATIALES DE LA STRATEGIE DU CAPITALISME DOMINANT	p. 15
III QUELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE POUR MIDI-PYRENEES ?	p. 18
I - LES AXES D'UNE ALTERNATIVE INDUSTRIELLE	p. 18
2 - QUELQUES PROPOSITIONS POUR AUJOURD'HUI	p. 23
2-1 les bases d'une alternative énergétique pour la région	p. 23
2-2 pour des centres techniques régionaux sous contrôle populaire	p. 30
2-3 l'industrie aéronautique en question	p. 33
2-4 quel tourisme ? pour quels emplois ?	p. 39
CONCLUSION	p. 49

## PREAMBULE

Début 1979, le PSU se donnait pour tâche de faire des propositions économiques alternatives à la crise du capitalisme. Nous refusons en effet l'imposture du pouvoir giscardien qui postule celle-ci comme fatale et qui présente sa politique économique comme la seule viable.

Ces propositions se sont concrétisées dans des PROJETS ALTER REGIONAUX ayant pour thème l'emploi, la politique industrielle, le secteur de l'énergie...

Cette démarche se situe à l'opposé de celle qui consiste à faire élaborer, par des technocrates bien trop souvent parisiens, de fumeux projets de société, ou des plans du "Grand Sud-Ouest", ne tenant pas assez compte des spécificités et des réalités régionales. La démarche, commune à tous ces "projets alter" réalisés par des militants politiques, syndicaux, des représentants d'associations... (ainsi que par des économistes, des scientifiques) consiste à se servir des potentialités existantes dans la région en ayant pour objectif la satisfaction des besoins sociaux des populations locales.

En même temps que les alternatives régionales, se développent des alternatives nationalitaires, fondées sur la réalité historique de "régions" qui ont un passé national : Corse, Catalogne, Bretagne, ....

Les propositions que nous formulons ici sont limitées à la région de programme Midi-Pyrénées; ceci pour des raisons pratiques de collecte des données et des informations. Mais, en fait, notre perspective s'inscrit dans un projet socio-économique et culturel plus large, au niveau de l'OCCITANIE dans son ensemble.



# En guise d'introduction

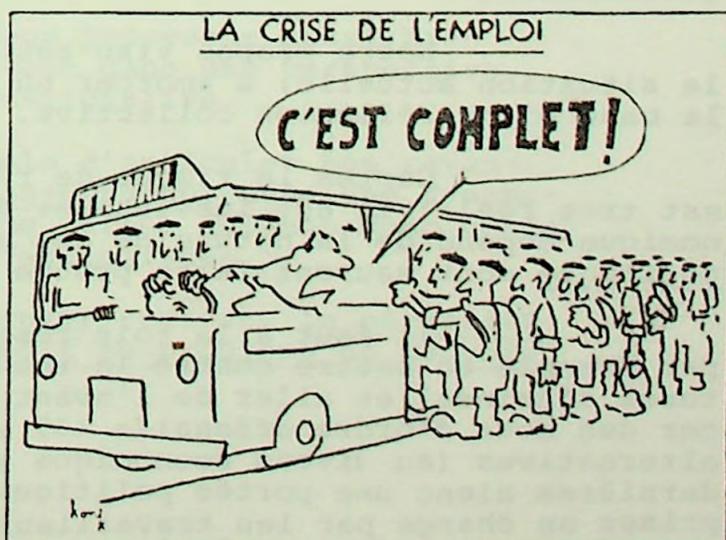
Si aucun changement politique important n'intervient d'ici là, la France comptera 2 millions 1/2 de chômeurs en 1985. Les mots de redéploiement, restructuration, ... introduits abstraitemment par des économistes analysant la crise, les travailleurs les vivent désormais quotidiennement. Et l'affrontement sur la question du chômage revêt une ampleur sans précédent depuis l'après-guerre. Dans ce vaste mouvement de "rationalisation" la classe capitaliste et la classe ouvrière poursuivent leurs objectifs. Ce ne sont pas les mêmes ...

Aussi la lutte contre les licenciements, les démantèlements, les formes capitalistes de restructuration, est-elle plus que jamais primordiale. Car elle s'oppose à la logique capitaliste mise en oeuvre par l'Etat et le patronat, à celle-là même qui a conduit à la crise et qui est paradoxalement présentée comme le seul moyen d'en sortir.

Mais pour donner une dimension offensive à ces batailles de tranchées, et trouver collectivement les chemins d'un autre développement, la nécessité s'impose pour les militants politiques et syndicaux de prolonger ces luttes par des propositions conduisant précisément à une prise en charge collective des alternatives possibles. Et celles-ci doivent prendre appui sur les spécificités sociales et économiques des différentes régions constituant l'espace national.

Pour la région Midi-Pyrénées nous nous proposons de repérer les effets de la crise, d'en saisir l'ampleur et la signification dans tous ses aspects, de distinguer les mouvements de fond qui vont déterminer les structures socio-économiques de demain. Cette perspective relève d'un travail politique pour actionner progressivement les leviers d'un changement véritable et donner des objectifs plus offensifs aux luttes actuelles.

C'est le sens de la démarche du PSU pour la région Midi-Pyrénées (et pour d'autres régions de l'hexagone) qui vise à proposer une alternative à la fois globale et régionale à la crise capitaliste.



# I

## POUR UN PROJET ALTERNATIF REGIONAL

Faire des propositions d'alternatives régionales implique que soit levé un certain nombre d'ambiguïtés :

→ on ne peut envisager des alternatives régionales dissociées d'une alternative "nationale" : ne rêvons pas d'un flot socialiste et autogestionnaire, même régional, dans un environnement capitaliste.

→ il est impératif par ailleurs de chercher toujours à dépasser le niveau local de l'unité économique pour tenter de globaliser la lutte contre le système capitaliste et ses points d'ancrage : propriété privée des moyens de production (source de pouvoir économique), appareil d'Etat (source de pouvoir politique).

→ ce serait aussi une erreur que de proposer des alternatives régionales ne prenant pas en compte la dimension internationale.

En effet, dans une économie progressivement mondialisée par le capitalisme, il est essentiel de remettre en cause les rapports de domination/dépendance que le système productif et financier a noué avec le reste du monde et qui s'inscrivent dans la Division Internationale du Travail (D.I.T.).

Nous savons en effet que l'internationalisation croissante de l'économie française (surtout depuis 1970) obéit à une logique de fer : abandon ou réduction des productions "traditionnelles" (cuir, textile, ...) et des entreprises insuffisamment compétitives (les "canards boiteux") et développement agressif des secteurs de pointe et des grands groupes - logique qui, bien sûr, n'a aucune raison de conduire à un développement économique régionalement et nationalement cohérent.

Deux écueils, enfin, doivent être évités; tout d'abord il n'est pas question d'imaginer quelques contreplans figiolés, émanation de "têtes pensantes", aussi séduisants soient-ils ... sur le papier. Une telle démarche serait inefficace et n'aurait rien d'autogestionnaire.

Notre propos vise seulement à partir d'une critique de la situation actuelle, à amorcer un nombre limité de propositions sur la base d'une réflexion collective.

Certes le risque de récupération de telles propositions est très réel : il est inévitable. Mais leur débouché social et économique dépend de la nature de ces propositions et de la vigilance politique dont sauront faire preuve les travailleurs.

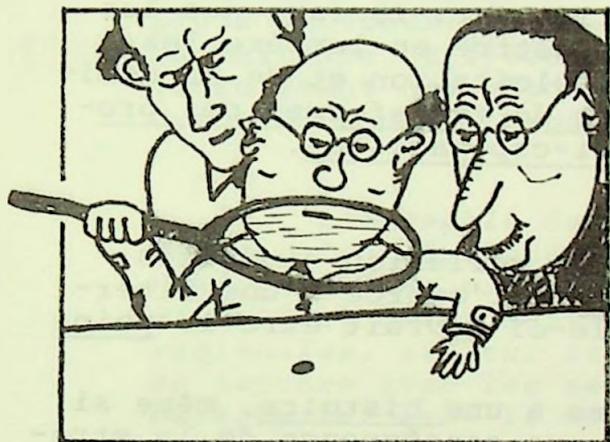
Il faut à la fois résister au capitalisme (c'est à dire par exemple se battre contre la restructuration sauvage et les fermetures d'usines) et aller de l'avant, ce qui signifie pour nous avancer des mots d'ordre offensifs (35 heures) et faire des propositions alternatives (au niveau économique entre autre). Mais pour que ces dernières aient une portée politique il est nécessaire qu'elles soient prises en charge par les travailleurs à partir de ce qu'elles contiennent d'alternatif au capitalisme.

## IL FAUT INVERSER LA LOGIQUE CAPITALISTE

La recherche de ce noyau alternatif passe par une rupture avec les critères capitalistes de rentabilité - ce qui n'est pas le cas de projets tel que celui du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, même s'il envisage un certain nombre de mesures intéressantes (par exemple la création de l'Institut Régional de Développement Industriel cf. III c).

Si l'on veut effectivement rompre avec la logique dominante (c'est-à-dire la maximalisation du profit) il faut penser politiquement l'économie et donc substituer à cette logique un processus antagoniste prenant appui sur les besoins sociaux collectivement définis et introduisant les conditions nécessaires à l'exercice du pouvoir des travailleurs.

Mais il faut avoir présent à l'esprit que pour faire aboutir ce processus il faudra bouleverser les rapports sociaux capitalistes, exproprier les propriétaires du capital et renverser l'appareil d'Etat bourgeois...



L'essentiel aujourd'hui est d'introduire dans nos propositions le "grain de sable" qui sera capable de gripper certains mécanismes du système capitaliste. Mais cette démarche ne doit pas être menée au coup par coup; au contraire elle doit s'inscrire dans la perspective du socialisme autogestionnaire - donc avant tout être génératrice de prise de conscience individuelle et collective.

## IL FAUT INSCRIRE LES REVENDICATIONS ET LES PROPOSITIONS D'AUJOURD'HUI DANS LES PERSPECTIVES STRATEGIQUES DU SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE.

Les alternatives que nous proposons aussi bien nationales que régionales s'inscrivent dans une perspective à long terme : le socialisme autogestionnaire.

Il est donc indispensable d'articuler nos revendications et nos propositions dès aujourd'hui avec une dynamique de transition vers le socialisme. Elles doivent donc contenir des éléments alternatifs anti-capitalistes.

Ce qui implique, en dernier ressort, la nécessité de se situer en permanence par rapport au problème du pouvoir et de son exercice.

En effet la question fondamentale qui se pose est de savoir si une proposition peut conduire à un affaiblissement du pouvoir capitaliste et à une avancée du pouvoir des travailleurs ( ou, inversement, à un renforcement du capitalisme et à un recul pour les travailleurs). C'est là l'axe central qui doit guider notre réflexion et notre pratique.

En même temps, il s'agit de contribuer à faire avancer la prise de conscience des travailleurs, non pas vers un aménagement social du capitalisme, mais bien vers une alternative politique (le socialisme et l'autogestion). Et relier toutes propositions à cette issue, implique, bien sûr, de se situer sur le terrain de la lutte des classes.

## ● IL FAUT S'APPUYER SUR LA LUTTE DES TRAVAILLEURS

Ancrer nos propositions dans le lutte des classes signifie qu'elles soient portées par la lutte des travailleurs. Un rapport dialectique permanent doit se nouer entre les deux niveaux théorique et pratique (propositions et luttes).

En effet, élaborer des propositions, aussi structurées soient-elles, même assorties de la revendication d'un vague pouvoir régional, pour les élus des conseils régionaux existants, est très insuffisant et n'a rien de mobilisateur. Il faut que les propositions faites puissent permettre de mettre en lumière les rapports de classe, les mécanismes de l'exploitation et de la domination. Mais seules les luttes permettront de transformer ces propositions économiques en alternatives anti-capitalistes.

Sur la base des éléments de réflexion ci-dessus, nous allons concrétiser ce que pourrait être l'amorce d'une alternative régionale pour Midi-Pyrénées. Celle-ci devrait être le point de convergence d'une double démarche :

a) la région Midi-Pyrénées a une histoire, même si c'est celle de son sous-développement (comme conséquence de la stratégie spatiale des firmes capitalistes) et une culture (même si celle-ci a été progressivement étouffée au profit des valeurs dominantes).

C'est donc dans les réalités concrètes, économiques, sociales et culturelles de notre région aujourd'hui qu'il faut ancrer nos propositions.

b) en même temps, la volonté politique de parvenir à une maîtrise locale et régionale des conditions matérielles de vie, individuelles et collectives, va de pair avec des "mutations" économiques. Ces mutations, bien sûr, ne se confondent pas avec celles imposées par les restructurations et le redéploiement capitalistes : elles doivent s'inscrire au contraire dans une double perspective : qui ne consiste pas à maintenir systématiquement les emplois existants mais qui revendique le droit de travailler au pays.

C'est-à-dire :

- création et maintien d'activités destinées à satisfaire d'abord les besoins régionaux.
- introduction de nouvelles pratiques sociales, allant dans le sens de l'autogestion et de la démocratie socialiste.

Ces deux approches impliquent simultanément :

une attitude défensive : cette position n'est pas nécessairement anachronique dans la mesure où elle peut impliquer :

- la réappropriation et la réactivation d'un tissu économique et social en régression plus ou moins rapide (bassins d'emploi qui se sont historiquement développés autour d'activités "anciennes").

- le refus politique d'inscrire l'économie régionale dans la Division Internationale du Travail.

une attitude offensive : avancer des propositions de création d'activités et de productions nouvelles (donc d'emplois nouveaux) liées à un type de développement impliquant la maîtrise de l'économie par les populations régionales et fournissant des réponses alternatives aux questions : que produire ? comment produire ? pour vivre comment ? ...

*L'ensemble des caractéristiques qui précèdent définissent "un développement régional autocentré anti-capitaliste"; nous entendons par là un développement basé sur un processus d'utilisation et de valorisation "sur place" des potentialités régionales, axé sur les besoins socialement utiles et qui soit en rupture avec les mécanismes fondamentaux du capitalisme (en particulier avec le marché mondial). Le concept d'autocentrage ne renvoie pas pour autant à celui d'autarcie; au contraire il s'agit d'établir un nouveau type d'échanges avec les autres pays (tiers-monde notamment) basé sur des critères non nécessairement marchands.*





# MIDI-PYRÉNÉES DANS LA CRISE

Dans cette première partie, nous nous proposons de dresser un tableau rapide de l'économie de Midi-Pyrénées et de ses faiblesses structurelles en insistant particulièrement sur les tendances récentes liées à la crise capitaliste amorcée en 1973.

Nous accompagnerons ce constat d'une analyse des causes du sous-développement de notre région.

## 1 Les structures économiques régionales :

### quelques cathédrales dans un désert

Les spécificités de l'économie régionale tiennent essentiellement en trois points :

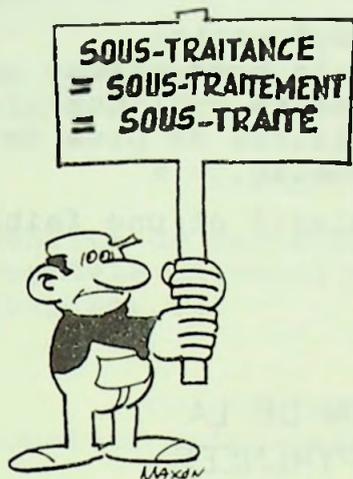
- un secteur agricole important : 19 % des actifs contre 10 % pour l'ensemble de la France et ce malgré l'exode de 225.000 travailleurs qui, depuis 1960, ont quitté la terre.

Les quinze dernières années ont été marquées par une tendance à la concentration au profit des grandes exploitations et par l'accroissement généralisé des rendements et de la productivité du travail. Toutefois, le poids des structures traditionnelles et des charges d'exploitation grève notablement le développement économique et agricole de Midi-Pyrénées (c'est ainsi que le revenu brut d'exploitation est inférieur de 23 % à celui de la moyenne nationale). La région exporte surtout ses produits bruts (céréales notamment) : le potentiel de transformation et de valorisation sur place (industries agro-alimentaires) est loin de correspondre aux capacités de production agricole - exception faite de la transformation des produits laitiers - .

- un tissu industriel faible et hétérogène.

Le poids du secteur industriel de Midi-Pyrénées est nettement inférieur à celui observé au niveau national (respectivement 21 % et 30 % de la population active). Par ailleurs, on constate

une surreprésentation du secteur des biens de consommation(1) aux dépens du secteur des biens d'équipement qui pourtant est essentiel pour envisager un développement industriel cohérent. Il apparaît donc que notre région est particulièrement mal placée face à la nouvelle donne de la Division Internationale du Travail. Toutefois cette tendance globale cache



des disparités importantes selon la taille des entreprises. En effet parmi la cinquantaine de grandes entreprises ou de groupes industriels de plus de 500 salariés qui emploient 40 % de la main d'oeuvre industrielle régionale, le poids des biens d'équipement est dominant (plus de 60 % au niveau de l'ensemble de l'industrie régionale).

Le tissu industriel de Midi-Pyrénées est à la fois très concentré spatialement (Toulouse, Tarbes, Mazamet, Castres) et très hétérogène : peu de liens industriels existent entre les entreprises régionales; de plus les filières technologiques (sauf le textile) sont incomplètes.

L'Etat est très présent dans l'industrie: SNIAS, APC-CDF, Houillères du Bassin du Centre Midi, AIR-FRANCE, RATIER-FIGEAC, CNES, GIAT (Groupement des Industries de l'Armement Terrestre), (ATS de Tarbes, ATE et SNPE de Toulouse, CEAT...) et sa responsabilité très engagée dans le développement industriel de la région.

Les grands groupes privés sont peu implantés: CGE (Tarbes), Péchney Ugine Kuhlmann (Piémont des Pyrénées).

On constate que globalement l'économie régionale réalise des performances et donc un taux de profit légèrement inférieur (moins 20 %) à ceux observés au niveau national. Il en va de même des investissements ... et des salaires.

Il y a cependant une disparité importante:

- \* au niveau sectoriel: par exemple la productivité du travail dans les biens de consommation est inférieure de 40 % à celle observée dans les biens intermédiaires.
- \* au niveau de la taille de l'établissement: par ex. dans les biens de consommation (cuir, bois, ... notamment) les performances et les investissements des PMI sont nettement supérieurs à ceux des grandes entreprises.

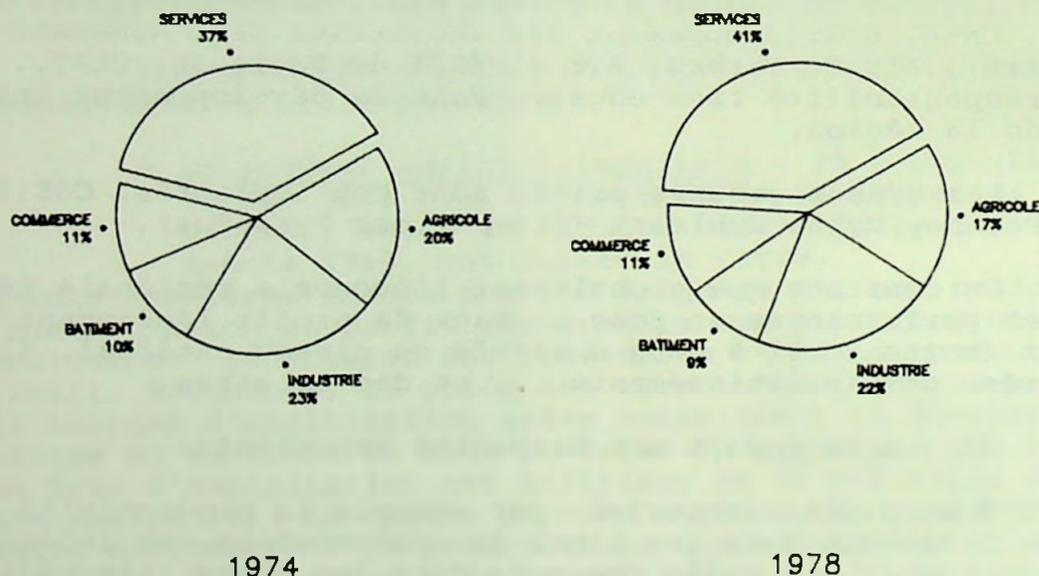
(1) L'industrie est divisée en 3 grands secteurs:  
 - biens de consommation: textile, habillement, cuir...  
 - biens intermédiaires: sidérurgie, non ferreux, chimie...  
 - biens d'équipement: mécanique, électricité, aéronautique.

- le tertiaire : un secteur improductif hypertrophié et peu qualifié.

Dès 1975 le secteur "tertiaire" représente plus de 50 % de l'emploi total de Midi-Pyrénées. Il a comme principales caractéristiques d'être :

- . fortement concentré dans la région toulousaine.
- . faiblement doté en activités liées à la production.
- . plutôt traditionnel et à forte composante publique: c'est ainsi que sur 101 établissements tertiaires de plus de 500 salariés, 97 appartiennent au secteur public.
- . caractérisé par un fort taux de féminité et une faible qualification de l'emploi.

### EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EN MIDI-PYRENEES



De manière plus précise le potentiel économique matériel de Midi-Pyrénées réside principalement en 3 points :

\* des ressources naturelles de base en quantité parfois importante : hydroélectricité (Pyrénées), minéraux (titane, zinc, charbon ...), bois (les forêts couvrent près du tiers du territoire agricole), géothermie, solaire ...

\* trois secteurs importants par leur poids économique actuel :

° l'agriculture qui emploie 15 % des actifs de la région (contre 7,5 % au niveau national)

° l'aéronautique (représentant 7,5 % des salariés de Midi-Pyrénées) qui utilise une main d'oeuvre qualifiée et dont dépend nombre de PMI (1) sous-traitantes.

° les métaux non ferreux (aluminium, zinc) qui emploient 11 % des salariés du secteur au niveau national.

° l'électronique - électricité avec la présence de grands établissements : Motorola, CITEC, ITT Canon . Soulé, Alsthom.

\* un potentiel scientifique et technique très important:

centres de recherche, laboratoires techniques de "pointe", complexe universitaire Paul Sabatier, Centre aérospatial de Lospinet....

Ce qui fait la "faiblesse" économique de Midi-Pyrénées consiste principalement :

- dans le poids important des secteurs industriels en perte de vitesse : biens de consommation surtout (bois, cuir, habillement, textile - ce dernier secteur constituant cependant une filière technique complète -), et biens intermédiaires (première transformation des métaux, matériaux de construction).

- dans l'absence d'un véritable tissu industriel cohérent : la "politique industrielle" régionale consiste dans l'abandon des bassins d'emploi traditionnels et dans le parachutage d'entreprises sans rapport avec l'environnement industriel local (ex. l'électronique).

- dans la faiblesse du secteur tertiaire "supérieur" (ingénierie, sociétés de services, ...) articulé avec le secteur productif.

Notre ambition n'est pas de bâtir un plan régional précis et complet, ce sera l'affaire de l'ensemble des travailleurs qui constituent la force et la véritable richesse de notre région. Nous pensons cependant que quelques axes d'intervention peuvent être définis aujourd'hui :

- dans le secteur agricole, avec l'expérimentation et le développement de l'agro-biologie (Cf. travaux de l'ARES), ainsi que les perspectives de l'agro-alimentaire.

- dans l'aéronautique parce que ce secteur constitue un pôle industriel assez complet (avec les problèmes de la sous-traitance régionale): Cf. Ch. III 2,3.

(1) PMI : Petites et Moyennes Industries.

- dans les bassins d'emploi des secteurs "traditionnels" (Carmaux, Decazeville, Lavelanet, Albi, Millau, Castres, Mazamet, Boussens) soutien et relance du réseau industriel, commercial et de service qu'ils constituent encore.

- dans le domaine de l'énergie, définition d'un plan régional alternatif (du type projet Alter Breton) et réalisations concrètes immédiates (Cf. III 2,2).

- dans le domaine technologique, réflexion et mise au point de technologies "intermédiaires", liées à l'économie régionale ne conduisant pas nécessairement à un accroissement de la composition technique du capital. (Cf. III 2,2).

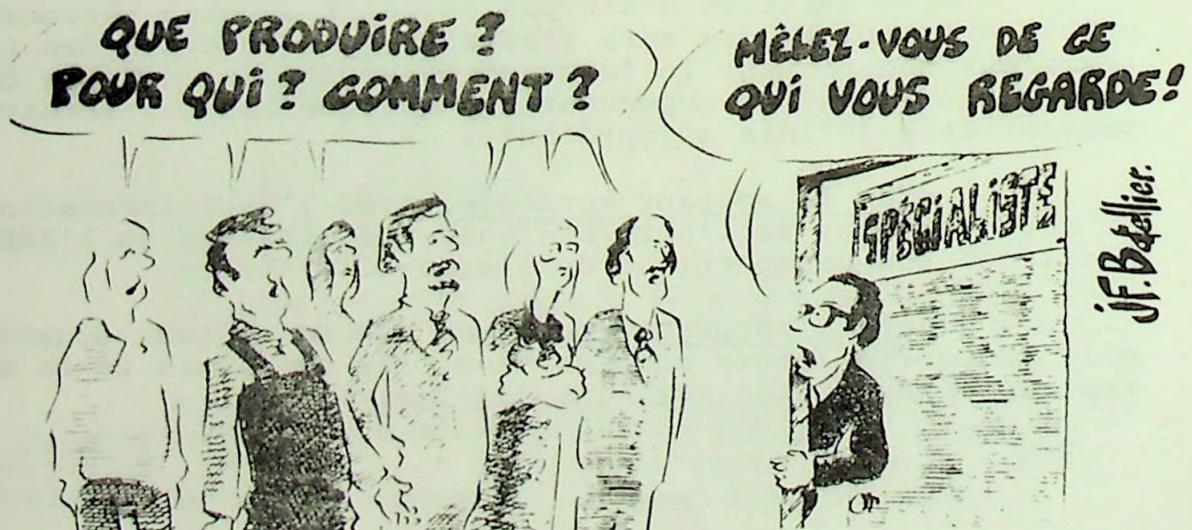
- dans les activités du tourisme, en imaginant une approche différente des loisirs et dans la perspective de création d'emplois. (Cf. III 2,4).

En même temps que des propositions économiques il est essentiel (c'est même ce qui doit nous guider) d'introduire des ruptures dans les rapports socio-capitalistes : pratique sociales mettant en cause la division du travail, la hiérarchie sociale, les rapports du pouvoir capitaliste, en visant à établir de nouveaux rapports :

- ° entre producteurs et consommateurs/utilisateurs
- ° entre concepteurs et exécutants
- ° entre les travailleurs et les moyens de production
- ° entre les individus et l'environnement naturel.

IL EST À CE NIVEAU, PRINCIPALEMENT, QUE LES REVENDICATIONS RÉGIONALES PEUVENT ET DOIVENT ÊTRE TRANSFORMÉES EN REVENDICATIONS ANTICAPITALISTES.

En effet la mise en cause des rapports sociaux capitalistes aboutit, en dernier ressort, à la mise en cause du pouvoir capitaliste et de son exercice. Si le patron peut réorienter sa production (vendre des capteurs solaires par exemple), il ne peut accepter, en tant que capitaliste, que soit mis en cause son pouvoir de prélèvement de la plus value et de son pouvoir d'affectation des moyens de production.



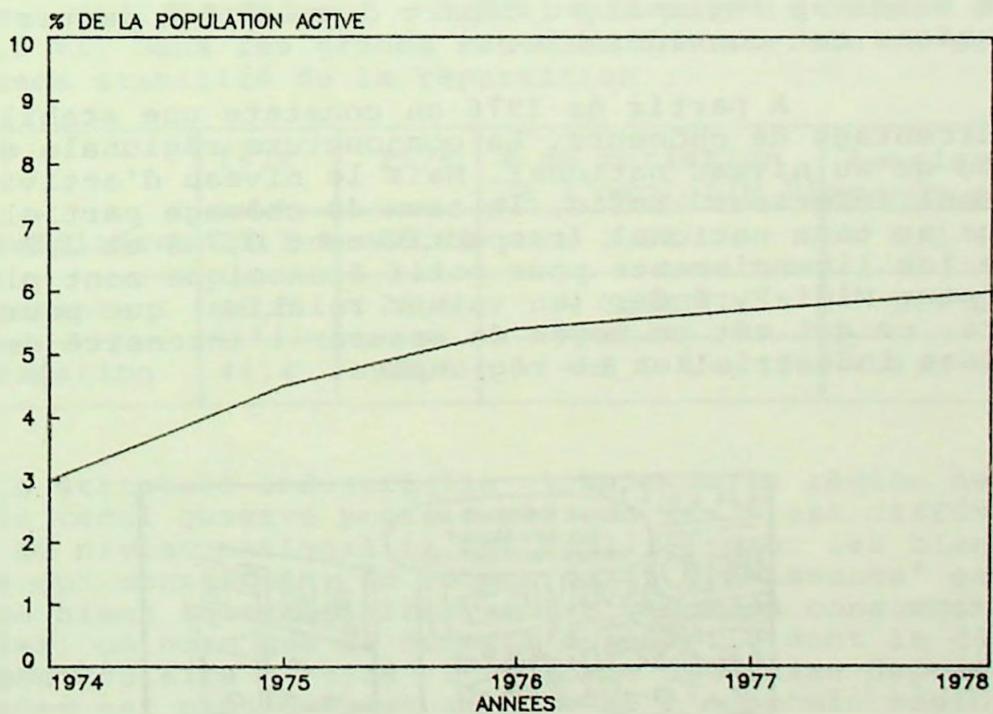
## 2 Midi Pyrénées dans la crise : rupture ou aggravation de handicaps anciens ?

Comment s'est traduite la crise capitaliste sur les structures économiques et sociales de la région Midi-Pyrénées ?

Nous partirons du tableau ci-dessous tiré d'une étude de l'INSEE :

	1974	1975	1976	1977	1978	% s/74 78
Salariés (H+F) en milliers	600	597	597	604	607	+ 1,2 %
Total des actifs ayant l'emploi (sal. + non sal.) en milliers	848	835	828	834	834	- 1,7 %

### EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE EN MIDI-PYRENEES



→ Du point de vue du statut on constate :

- une très légère augmentation du nombre de salariés qui s'accompagne d'une diminution notable des catégories non salariées (agriculteurs, artisans principalement). Au total une population active en régression absolue de 1,7%.

- un chômage en forte croissance puisque son taux double de 1974 à 1978. D'ailleurs 1974 avait déjà marqué par rapport à 1973 une détérioration très nette de l'emploi (les demandes d'emploi en fin de mois croissent de 47,4 % en 1974).

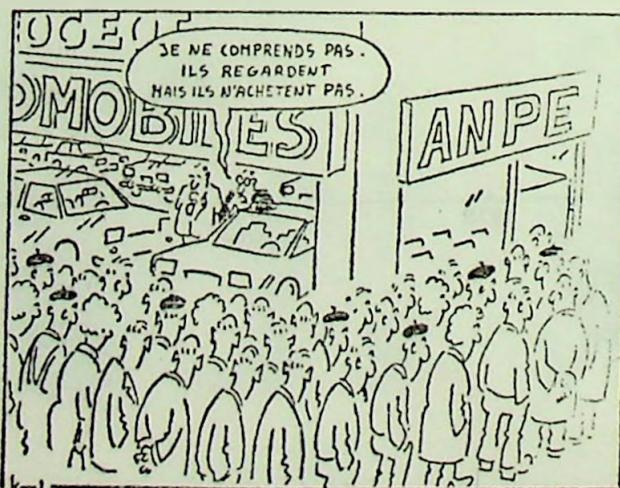
→ Du point de vue du sexe :

- en nombre de salariés les femmes connaissent une légère progression de 1974 à 1978 (+ 4,8 %) due surtout à une augmentation des emplois sans qualification (électronique notamment). La situation est inverse pour les hommes salariés dont le nombre régresse de 1,2 % pour la même période.

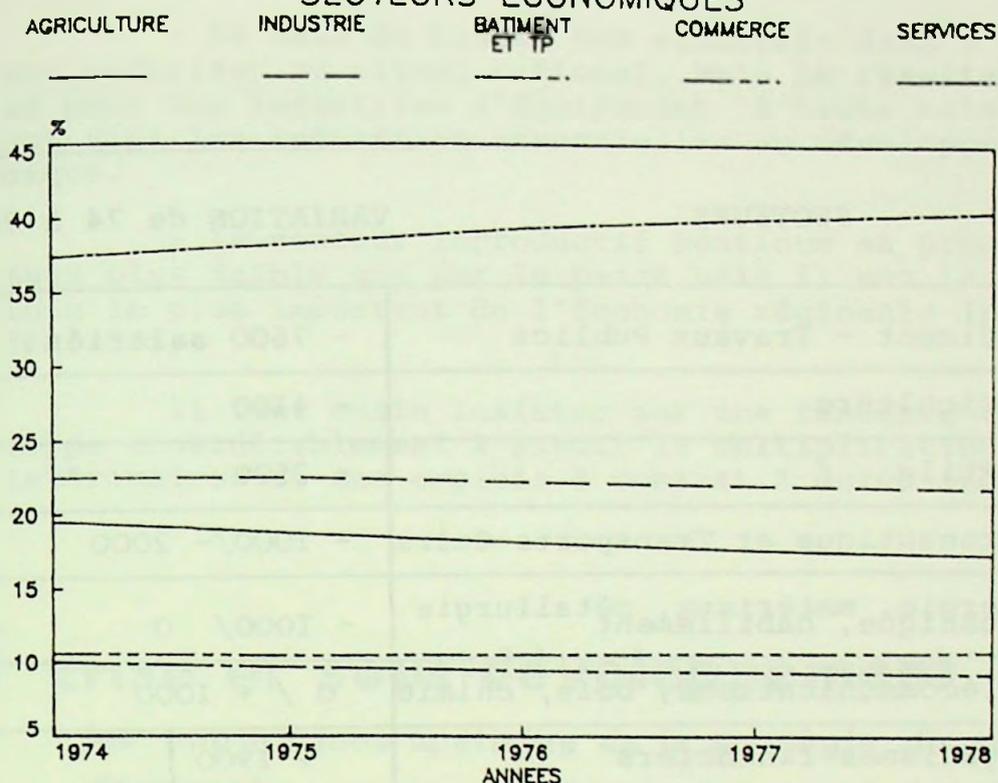
- le taux de chômage féminin augmente beaucoup plus (22 %) que celui des hommes (18 %) : en 1978 il est de 11% pour les femmes et de 3,8 % pour les hommes. Le chômage partiel qui joue le rôle d'amortisseur en période de crise a connu une variation heurtée (avec un maximum en 1975) qui suit d'assez près celle de l'aéronautique.

Alors que les actifs de Midi-Pyrénées représentent 3,9 % de l'ensemble des actifs en France les demandeurs d'emploi représentent entre 4,5 et 6 % en 1974. Cela signifie que le handicap régional au départ considéré à partir de ces indications est considérable.

A partir de 1976 on constate une stabilisation du pourcentage de chômeurs. La conjoncture régionale est moins heurtée qu'au niveau national. Mais le niveau d'activité reste nettement inférieur. Enfin, le taux de chômage partiel est inférieur au taux national (respectivement 0,7 % et 2,2 %). Par contre les licenciements pour motif économique sont plus importants pour Midi-Pyrénées (en valeur relative) que pour la France entière, ce qui est un moyen de mesurer l'intensité des restructurations industrielles et régionales.



## EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES DIFFERENTS SECTEURS ECONOMIQUES



On constate que le poids relatif de l'agriculture, de l'industrie et du bâtiment ne cesse de décroître depuis le déclenchement de la crise. Par contre le tertiaire (commerce plus services) est le moteur de la progression de l'emploi : il représente plus de la moitié de l'emploi dès 1976. La comparaison avec les chiffres nationaux montre que dans le secteur industriel, de 1974 à 1977, la régression a été moins forte pour Midi-Pyrénées ( - 3,8 %) que pour la France entière ( - 5,3 %). Dans les grands secteurs industriels on constate une grande stabilité de la répartition :

	1974	1978	% de variation de l'emploi (M.P)	% variation France entière
Biens intermédiaires	29,1 %	28,8%	- 2,5%	- 6,2 %
Biens équipement	26,5	26,6	- 1,9%	- 1,1 %
Biens consommation	44,4	44,6	- 3,9 %	- 9,0 %

Si la structure industrielle globale de la région ne varie pas, le recul observé pour la période 74-77 est différencié : par rapport au niveau national il est amplifié pour les biens d'équipement qui constituent le moteur de la "croissance" et réduit pour les biens intermédiaires et les biens de consommation. En particulier, on note que le secteur automobile dont le développement spectaculaire a "tiré" l'économie française depuis quelques années est pratiquement absente de l'économie régionale.

A un niveau plus fin voici la variation des effectifs salariés dans les différents secteurs de 1974 à 1978 : Cf. tableau page suivante ....

SECTEURS	VARIATION de 74 à 78	
Bâtiment - Travaux Publics	- 7600 salariés	
Agriculture	- 4100	
Textile	- 2500	
Aéronautique et Transports-Cuirs	- 1000/- 2000	
Energie, matériaux, métallurgie mécanique, habillement	- 1000/ 0	
Télécommunications, bois, chimie	0 / + 1000	
Organismes financiers	+ 1900	+ 25900
Commerce	+ 5200	
Services non marchands	+ 6700	
Services marchands	+ 12100	

Ce tableau précise les différents mouvements sectoriels de l'économie régionale depuis 1974.

En définitive on peut distinguer deux catégories de secteurs :

° ceux dont la crise n'a pas remis en cause les tendances antérieures, en régression : agriculture, énergie (charbon de l'Aveyron en particulier) cuirs, bâtiment depuis 1970. En progression : le tertiaire dans son ensemble, services marchands, organismes financiers, commerce (grandes surfaces principalement), l'industrie électrique, seul secteur industriel qui progresse (de plus 77 % de 1969 à 1973).

° ceux dont la crise a remis en cause l'évolution antérieure dans le sens de la régression : métallurgie, mécanique, transports, matériaux, verre, aéronautique, textile

ON PEUT DIRE QUE LA CRISE N'A PAS CONSTITUÉ UNE RUPTURE POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE MAIS QU'ELLE A AGGRAVÉ LES TENDANCES STRUCTURELLES ANTÉRIEURES, (les handicaps de départ, 1973, étaient importants par rapport à la situation nationale):

- le taux de chômage a doublé mais l'écart par rapport au niveau national s'est réduit de 1973 (5,4 % =  $\frac{MP}{FE}$ ) à 1975-76 ( $\frac{MP}{FE} = 4,6 \%$ ) (1)

(1) MP = chômage de Midi-Pyrénées; FE = chômage France entière.

- le taux de baisse des effectifs dans l'industrie est inférieur au niveau national. Mais le résultat est inversé pour les industries d'équipement à haute valeur ajoutée qui sont les industries essentielles au développement économique.

- le secteur improductif continue sa progression à un taux plus faible que par le passé mais il est le secteur de loin le plus important de l'économie régionale (plus de 50 % dès 1975).

Il faut enfin insister sur une tendance qui se développe considérablement à savoir la multiplication des emplois intérimaires et des emplois à contrat à durée indéterminée.

### **3** crise et sous-développement régional :

les implications spatiales de la stratégie du capitalisme dominant.

Il ne s'agit pas de faire ici l'analyse de la crise du capitalisme depuis 1973. Nous nous limiterons à insister sur deux éléments qui expliquent en grande partie la chute de la rentabilité du système productif français et la forte progression de l'inflation observée depuis 1974 :

→ La chute de la production (dès 1975) pèse sur les profits de manière différenciée. Les formes concrètes prises par l'accumulation du capital depuis le milieu des années 1960 - c'est à dire l'émergence et le développement des grands groupes industriels et financiers - ont engendré un nouveau type de régulation de type "monopolistique" qui relève une "capacité" accrue des firmes à défendre leurs profits en cas de baisse des débouchés.

→ L'épuisement des méthodes fordiennes et tayloriennes de valorisation du capital: Les conditions techniques de production sont inséparables des conditions sociales qui les accompagnent; le procès de valorisation est ainsi venu buter sur la résistance ouvrière qui a revêtu deux formes distinctes : de 1968 à 1972, les luttes sociales menées par les OS en particulier, prennent directement pour cible l'organisation capitaliste du travail (OST) à travers la mise en cause des classifications. L'obstacle à la valorisation prend ici racine dans un contexte de relatif plein emploi. A partir de 1973, face aux incessantes restructurations industrielles et à la rationalisation de la production, les luttes deviennent défensives (maintien de l'emploi, refus des réductions d'horaires ...) et empêchent un ajustement rapide de l'emploi au mouvement d'engagement/dégagement du capital condition essentielle à la valorisation de ce dernier.



La réponse capitaliste à la résistance ouvrière et à la chute de la rentabilité prend, dès le début des années 1970, des formes nouvelles visant à asseoir l'accumulation sur des bases alternatives.

Tout d'abord se développe une accélération considérable de l'internationalisation du système productif français dont les groupes sont les agents moteurs.

Les investissements directs à l'étranger (par la création des filiales) représentent une part de plus en plus importante de leur activité et de leurs effectifs. Ce puissant mouvement d'internationalisation (à la fois de la production et de la mobilisation de la force de travail) a pour fondement essentiel la division technique/sociale du travail qui a permis une segmentation croissante des filières et des procès de production : la Division Internationale du Travail doit en effet s'analyser beaucoup plus par une extension à l'échelle mondiale du procès capitaliste que par une spécialisation sectorielle internationale.

En même temps et avec une intensité accrue depuis 1973, on assiste - principalement au sein des grandes firmes - à l'amorce d'une restructuration de l'organisation du travail qui vise d'une part à stabiliser celle-ci en recomposant les tâches et en atténuant les aspects

négatifs les plus apparents de l'OST (parcellisation et répétitivité), d'autre part à améliorer l'efficacité économique des méthodes basées sur la division extrême du procès de travail : nouvelles lignes de montage, groupes de travail semi-autonomes, production en modules, ateliers flexibles ...

Corrélativement, se développe une fracturation sociale de la force de travail : une minorité de travailleurs qualifiés dont l'emploi est relativement stable, d'un côté, une masse de travailleurs déqualifiés dont l'emploi est précaire, de l'autre. Ce nouveau mode d'organisation de la force de travail permet d'introduire une nouvelle économie du temps et du contrôle (autorégulation et autodiscipline des groupes de travailleurs). La recomposition des tâches jusqu'ici parcellaires ne constitue pas pour autant des métiers socialement reconnus et validés dans et par les grilles de classification. Si la valeur d'usage de la force de travail se modifie (un peu plus d'initiative et d'autonomie, une maîtrise plus grande sur le procès de travail), elle n'est qu'une combinaison d'activités éclatées et, de ce fait, sa valeur d'échange reste inchangée.



TOUTES LES  
METHODES  
D'ORGANISATION  
PEUVENT ÊTRE  
ENVISAGÉES  
TOUTES!

CE QUI NE PEUT  
ÊTRE ENVISAGÉ  
C'EST DE CHANGER  
L'ORGANISATEUR!

Sabadel

## LES IMPLICATIONS RÉGIONALES DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DU CAPITALISME DOMINANT.

Les deux mouvements qui viennent d'être décrits (internationalisation de la production et restructuration du procès de travail) sont bien sûr intimement liés dans la mesure où ils s'articulent l'un l'autre avec la division capitaliste du travail.

Surtout mise en oeuvre par les grands groupes, ils ont des conséquences considérables sur les tissus socio-économiques régionaux : la Division Internationale du Travail traverse aussi l'espace national et les différentes régions qui le constituent.

Il n'y a pas de stratégie régionale des groupes mais saisie d'opportunité locale : subvention ici (Renix) main d'oeuvre à bon marché là (Grunding à Fleurence), facilités d'approvisionnement en matières premières et en énergie là encore (PUK)...

La logique internationale du développement des groupes industriels s'opère dans l'espace économique de ces derniers, sous l'égide de la maison mère où sont prises les décisions stratégiques. Les entreprises régionales passées sous leur contrôle ont été ainsi insérées dans une organisation productive sans rapport avec l'espace économique régional. Citons le cas de la Société BOSCH à Rodez (ex société CEPRO) de la Société Mécanique de Castres (ex Ets CORNAC),...

Ce qui a pour conséquence LA DESTRUCTION PROGRESSIVE DE TISSUS ÉCONOMIQUES LOCAUX. Ces derniers, faits de proximité spatiale, de liens personnels et de traditions industrielles, se trouvent atomisés en une mosaïque de segments de production, sans interaction réciproque, au profit d'une recombinaison centralisée, d'une "nouvelle cohérence". Cette dernière s'opère au niveau des pôles de conception des groupes qui organisent l'intégration et/ou l'interconnexion des filières de production.

Il résulte de cette situation un affaiblissement des capacités de réaction des différentes régions face à l'évolution des techniques des marchés. Les technologies en tant que rapport des hommes et de leur savoir à l'environnement socio-économique immédiat, appartiennent à l'histoire et au patrimoine régionaux. Eclatées et réintégrées dans une logique internationalisée, elles perdent leur efficacité économique et leur fonction de cohésion sociale s'évanouit.

Au niveau régional le mouvement de concentration/internationalisation du capital implique donc :

- une dépendance croissante de l'économie régionale à l'égard de centres de décision extérieurs - cette dépendance ayant d'ailleurs un effet d'entraînement sur nombre de PME "indépendantes" (par le biais de la sous-traitance notamment).
- une fragilisation technologique des tissus industriels régionaux qui perdent parfois les complémentarités nécessaires à la constitution de "pôles" industriels complets.



## QUELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE POUR MIDI - PYRENEES ?

### 1 les axes d'une alternative industrielle

L'histoire de l'industrie régionale présente deux traits spécifiques :

L'IMPLANTATION ANCIENNE DE GRANDES ENTREPRISES LIÉE À LA PRÉSENCE DANS MIDI-PYRÉNÉES DE RESSOURCES RELATIVEMENT IMPORTANTES : charbon (Carmaux, Decazeville), énergie (hydroélectricité des Pyrénées), zinc (Aubin), cheptel ovin (Castres, Mazamet et Lavelanet) ...

LA DÉLOCALISATION DE L'AÉRONAUTIQUE, DE L'ARMEMENT et, dans une moindre mesure, de la chimie (explosifs) liée à des décisions politiques stratégiques au cours de la première et surtout de la seconde guerre mondiale.

IMPLANTATION RÉCENTE DE GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR ELECTRONIQUE : Motorola (1967), C.I.I. (1968), I.T.T. Cannon, Rénix (1980). Dans ces cas les centres de décisions sont extérieurs, la main d'oeuvre ouvrière est essentiellement féminine et bon marché et l'encadrement est formé soit en région toulousaine (Citec) soit à l'extérieur (Motorola).

Les caractéristiques principales du processus d'accumulation du capital sont les suivantes :

→ La bourgeoisie régionale n'a pas investi dans les secteurs industriels (biens intermédiaires et d'équipement), liés aux premières révolutions technologiques (sidérurgie, industrie électrique) : la création de quelques grands établissements régionaux dans ce secteur a toujours été le fait de sociétés extra régionales - Péchiney, Vieille Montagne -. Le capital local s'est dirigé presque exclusivement vers les biens de consommation (textile, habillement, cuir, bois).

→ L'Etat a joué un rôle considérable dans le développement industriel régional : le poids du secteur public est resté très important (25000 salariés en 1979 (1), soit plus de 15 % de l'emploi industriel régional global), principalement dans les secteurs des biens d'équipement (SNIAS, Groupement des Industries des Armements Terrestres, de la chimie (APC ex ONIA) et dans l'extraction du charbon (CDF).

(1) les groupes GDF-EDF, SNCF étant exclus

Aujourd'hui, le tissu industriel régional se caractérise par une forte polarisation :

→ au niveau géographique : par la concentration de l'industrie autour de 3 pôles: Castres-Mazamet, Tarbes, et surtout l'agglomération toulousaine qui joue le rôle de métropole-relais de certains circuits technologiques et financiers.

→ au niveau de la taille des entreprises : les 45 plus importantes d'entre elles (employant plus de 500 salariés dans le secteur industriel) représentent plus de 40 % des effectifs de l'industrie régionale; les 5 plus grands groupes (SNIAS, CDF, GIAT, PUK, CGE) près de 20 %.

→ au niveau de la dépendance à l'égard des centres de décision extra-régionaux : parmi les 45 plus grandes entreprises de l'industrie de Midi-Pyrénées, celles contrôlées par le capital local n'emploient que 14 % des effectifs globaux.

En résumé, la région Midi-Pyrénées ne constitue pas un tissu industriel économiquement cohérent. Une forte différenciation le traverse qui tend à opposer :

→ d'une part, un petit nombre de grandes entreprises surtout implantées dans les biens d'équipement, au sein desquelles le poids du secteur public est considérable, et dont les stratégies de développement s'insèrent dans des logiques industrielles et financières généralement internationalisées, élaborées au niveau des maisons mères: les liens (industriels, technologiques, commerciaux et sociaux) qu'elles nouent entre elles et avec l'économie régionale sont faibles.

→ d'autre part, un ensemble de PMI surtout présentes dans les biens de consommation et, à un degré moindre, dans les biens intermédiaires, généralement contrôlées par un capital familial régional, dont la stratégie et les marchés se situent sur un plan local. Dans cette population d'entreprises deux catégories méritent une attention particulière : celles dont le développement est indépendant, à des degrés divers, des grandes entreprises et des groupes industriels (sous-traitance notamment) et celles qui, sur un créneau particulier, connaissent une forte croissance grâce aux exportations (1).

Face à cette situation marquée par l'insertion croissante de l'économie française dans la Division Internationale du Travail, notre perspective de développement autocentré régional nous a amené à un certain nombre de propositions qui ne remplacent pas, mais au contraire s'articulent avec nos revendications "globales" : réduction du temps de travail, réduction des hiérarchies, autogestion de la vie sociale, ...

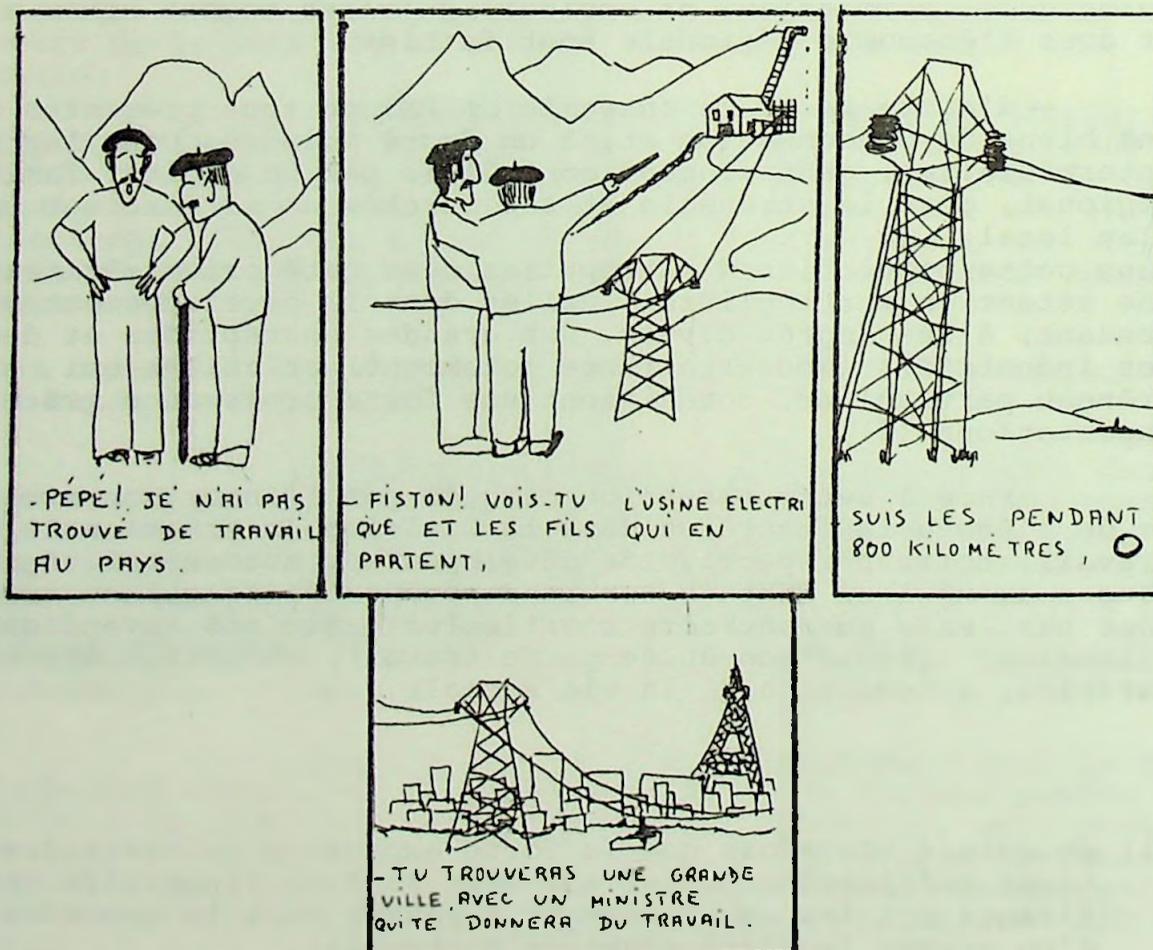
(1) on notera toutefois que la forte expansion de certaines PMI vient suffisamment buter sur leur surface financière insuffisante qui les amène souvent à passer sous le contrôle d'un groupe (société SIGMA de Montauban).

## ▶ AU NIVEAU INSTITUTIONNEL, POUR UN VÉRITABLE POUVOIR REGIONAL

Pour le PSU le niveau régional constitue l'échelon intermédiaire indispensable, entre le niveau national et le niveau local, dans le processus autogestionnaire de planification de l'économie. Ce processus en effet doit s'élaborer de façon décentralisée à un niveau où les aspirations et les besoins sociaux des travailleurs peuvent s'exprimer, se confronter et trouver une traduction économique et politique.

Nous remettons en cause la composition, le mode d'élection et les responsabilités des actuels Etablissements Publics Régionaux (EPR). Nous proposons la constitution d'assemblées régionales élues à la proportionnelle et au suffrage universel direct qui permettrait en particulier la participation des minorités politiques. Cette assemblée se doterait d'un exécutif régional de planification, composé d'élus des organismes professionnels de branches et des collectivités territoriales où serait élaboré le plan régional.

Enfin, la région disposerait de moyens d'action administratifs et des ressources financières nécessaires (par transfert de fonds de l'Etat vers les régions) pour mettre en application le plan régional après arbitrage au niveau national. Ces conditions une fois remplies confèreraient à cette instance régionale un véritable pouvoir économique qui, seul, permettrait d'amorcer un développement autocentré de Midi-Pyrénées.



▶ AU NIVEAU DES ORIENTATIONS ECONOMIQUES :  
VERS L'AUTOCENTRAGE

→ Contrôle principal sur l'ensemble des aides de l'Etat à l'économie régionale (primes de développement industriel et prime de développement régional) qui sont actuellement dirigées vers les grandes entreprises.

→ Contrôle des EPR sur les décisions stratégiques concernant les grandes entreprises de la région afin de tendre à ce qu'elles aient un rôle d'entraînement pour l'économie régionale. En particulier, obligation pour les entreprises du secteur étatique de privilégier les entreprises régionales (PMI notamment) au moins pour les équipements destinés à Midi-Pyrénées.

→ Viser à réduire la taille des grands établissements par l'éclatement, lorsqu'existe la possibilité technique, en unité de taille plus réduite. Il est maintenant admis que dans nombre de secteurs industriels grande taille et concentration industrielle ne sont pas synonymes d'économie d'échelle. Par ailleurs, l'autogestion est difficilement compatible avec des unités de 2 à 3000 salariés.

→ Amorcer une réelle diversification industrielle, en particulier pour les grandes unités, tournée vers des besoins socialement utiles : par exemple dans l'aéronautique utilisation du potentiel technique de la SNIAS vers la mise au point de transports collectifs (terrestres) économes en énergie, vers l'élaboration d'éoliennes performantes, ....Cf. III 2,3.

→ Favoriser la création d'entreprises de taille moyenne, de 100 à 500 salariés, qui valoriseraient sur place les ressources locales.

Dans cette perspective il s'agirait :

- de constituer des filières techniques de production: secteur "aval" de l'aluminium, du zinc, de la chimie lourde.

- de créer des secteurs pratiquement absents de l'économie régionale et essentiels à un développement autocentré : machines outils, machines agricoles ,....

- de répondre à une demande régionale (tôlerie de précision, outillage, traitement de surface et surtout technologies de l'énergie).

Soutenir technologiquement et financièrement les entreprises des secteurs "traditionnels", notamment dans les biens de consommation. C'est l'objet du paragraphe III 2,1.

## ► AU NIVEAU TECHNOLOGIQUE: POUR UNE TECHNOLOGIE CONTRÔLÉE PAR LES TRAVAILLEURS



Recherche d'une articulation entre le grand complexe scientifique et technique de Rangueil-Lespinet et l'industrie régionale; ce qui implique la participation des travailleurs de la recherche à une instance de décision où seraient aussi présents consommateurs, syndicalistes et industriels (ces derniers restant minoritaires).

Création de centres techniques régionaux sous contrôle populaire pour élaborer et mettre en oeuvre des technologies améliorant les conditions de travail et répondant à des besoins socialement utiles.

## ► AU NIVEAU FINANCIER : POUR UNE RÉGIONALISATION DU SYSTEME BANCAIRE

L'une des conditions premières pour amorcer un développement régional autocentré est de régionaliser le système bancaire et la collecte de l'épargne en particulier pour mettre en place de nouveaux circuits de financement en direction des PME.

En fait, l'organisation hypercentralisée des grandes banques (privées ou publiques) est antagoniste avec cette volonté. Le rapport Mayoux qui visait à introduire une timide décentralisation restera lettre morte. C'est pourquoi nous avons suivi avec intérêt la démarche du conseil régional vers la création de l'IRDI (Institut Régional de Développement Industriel) et dont l'une des finalités initiales était de diriger l'épargne vers les PMI, malgré les restrictions importantes apportées au projet par le pouvoir giscardien.

Ces propositions sont évidemment générales et incomplètes. Elles ne visent qu'à donner quelques axes alternatifs car c'est la tâche des travailleurs et de la population régionale que de définir localement à partir d'un bilan économique, technologique et sociale, des propositions concrètes susceptibles de créer des emplois tout en mettant en cause la logique dominante.

Dans cette perspective, le PSU appelle à la création de Comités locaux pour l'Emploi:

au niveau d'une commune, d'un quartier, d'une vallée, d'un bassin d'emploi, ... rassemblant travailleurs, syndicalistes, élus locaux, représentants d'associations.

C'est à partir de ces propositions décentralisées que devrait s'élaborer la politique industrielle régionale avec le double objectif:

- développement autocentré régional
- établissement de nouveaux rapports de pouvoir, de nouveaux rapports sociaux.

Nous répétons que l'élaboration de propositions, aussi structurées et cohérentes soient-elles, n'est pas suffisante.

Seules les luttes des travailleurs et des populations, en modifiant en leur faveur le rapport de force existant, permettront un recul de la bourgeoisie et la transformation de ces propositions en alternatives anti-capitalistes.



## 2 Quelques propositions pour aujourd'hui

Dans ce qui suit nous allons faire quelques propositions (énergie, technologie, aéronautique, tourisme), ébauche de ce qui pourrait constituer une alternative économique cohérente pour notre région.

### 2. 1. LES BASES D'UNE ALTERNATIVE ENERGETIQUE POUR LA REGION

Concevoir un autre type de développement industriel suppose de proposer des solutions énergétiques suffisantes et cohérentes. Et ces solutions sont autant politiques que technologiques: un choix de société implique des choix énergétiques.

#### ↳ NOTRE REFUS DU NUCLEAIRE

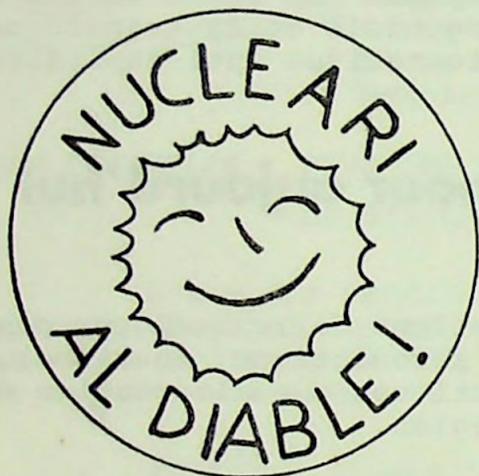
L'opinion publique est aujourd'hui (les sondages le montrent) profondément inquiète des conséquences du choix nucléaire et en particulier des risques de pollution et d'accidents. Mais les implications du programme nucléaire défini sans débat préalable sont profondes et s'inscrivent dans un choix de société : concentration géographique, économique, financière, centralisation des décisions, renforcement du pouvoir d'état (notamment militaro-policié) ...

Quels sont les "avantages" en trompe l'oeil vantés par la propagande officielle ?

- au niveau de l'emploi, les postes de travail permanents créés, au delà de la période de construction des centrales sont en petit nombre. Les investissements considérables effectués auraient pu permettre de créer beaucoup plus d'emplois dans des secteurs socialement utiles.

- au niveau "de l'accroissement du bien-être", il n'y a pas de relation automatique entre la consommation énergétique et le niveau de vie : la Suède consomme 2 fois moins d'énergie par habitant que l'Amérique du Nord, avec pourtant des niveaux de vie analogues.

- au niveau des "avantages économiques", le nucléaire est une énergie chère et n'est pas porteur d'indépendance énergétique: l'essentiel de l'uranium devra être acheté à l'étranger.



En réalité, les vraies raisons sont d'ordre économique-politiques. Il fallait imposer quelques grands groupes français (Empain-Schneider, Alsthom, CGE) sur le marché mondial. Dans cette perspective, la France par son choix de la filiale américaine Westinghouse a bien joué le rôle de relais de l'impérialisme US. Le nucléaire fait donc partie de la réponse capitaliste à la crise par une relance de l'accumulation du capital en ouvrant de nouveaux

marchés à l'industrie des biens d'équipement.

#### ► POUR DES ENERGIES ALTERNATIVES

Il n'est pas question de revenir à la lampe à huile ou à la chandelle ! On ne peut pas être seulement contre le nucléaire, il faut aussi proposer des énergies alternatives. Notre volonté d'autocentrage économique passe à terme par une autonomie énergétique basée sur une diversification des sources d'énergie. C'est ainsi que le projet Alter proposé par le groupe de Bellevue montre qu'un arrêt du programme nucléaire ne provoquerait pas nécessairement une pénurie. En effet, dans la perspective d'une société décentralisée, il est possible de mettre en place un régime d'autosubsistance à long terme, axé principalement sur le solaire, la biomasse, la géothermie et l'énergie éolienne. La consommation énergétique serait déterminée par l'évaluation des besoins et non par une soi-disant prévision de la "demande".

Les implications de ces choix sur les conditions de production et de vie seraient les suivantes :

- création d'unités de production, de petite taille et réparties sur l'ensemble du territoire régional constituant un tissu agricole, industriel et de services relativement complet.

- recherche d'économies systématiques de la consommation d'énergie : modification de la composition de certains produits (ciment par exemple), nouveaux procédés de fabrication dans les secteurs boulimiques en énergie (production d'aluminium notamment), ...

- arrêt du développement des grandes concentrations urbaines au profit de petites agglomérations de l'ordre de 10.000 habitants.

Différents travaux nationaux et régionaux ont été réalisés à propos de l'utilisation du solaire et de la géothermie, en particulier dans Midi-Pyrénées (dossier du GSIEN). Pour notre part, nous avons étudié de manière plus quantitative les possibilités d'exploitation concrète de la biomasse.

## POTENTIALITES DE LA BIOMASSE EN MIDI-PYRENEES

### A - FILIERE METHANISATION

Les bovins, porcins, volailles, ovins, représentent 1,8 million d'unité de gros bétail (MUGB). La récolte de paille associée à leurs déjections permettrait à la filière méthanisation de fournir 0,51 MTeP / an.

L'énergie produite par la méthanisation des résidus agricoles permettrait de subvenir totalement aux besoins en énergie directe du secteur agricole et en partie aux consommations indirectes.

La reconversion en agriculture biologique pour 50 % de l'activité agricole couvrirait la totalité des besoins en énergie de l'agriculture.

### B - FILIERE THERMO-CHIMIQUE

Les surfaces boisées représentent 1.172.700 ha. La seule récupération des déchets forestiers fournirait 2,35 MTMS (million de tonnes de matières sèches) par an.

Les landes et les friches représentent 389.505 ha, leur utilisation à 50 % pour des plantations énergétiques fournirait 4,67 MTMS par an.

Les surfaces boisées, les landes, les friches pourraient produire 2,33 MTeP.



En ce qui concerne les terres agricoles il y a lieu de considérer leur vocation à l'alimentation sous l'angle énergétique.

Le cheptel animal de ruminants et de monogastriques produit actuellement du lait, de la viande bovine, des oeufs, de la viande de volaille, de porc, de mouton, contenant :

1,9  $10^{12}$  kcal

et 10,1  $10^7$  kg de protéine animale.

Si l'on admet un rendement de 12 cal. végétales pour obtenir 1 cal. animale, il serait nécessaire de disposer de :

342.500 ha de culture fourragère pour l'alimentation des ruminants,

300.000 ha de blé, pommes de terre, maïs pour l'alimentation des monogastriques.

La ration de l'homme peut se décomposer en 2527 kcal/jour et 90 g de protéine par jour dont 45 g de protéine animale (avec une alimentation moins riche en viande qu'actuellement).

Si l'on tient compte des pertes dans les chaînes alimentaires importantes (50 % pour les calories et 30 % pour les protéines) la population de la région de 2.264.725 habitants consommerait :

4,5  $10^{12}$  kcal par an

0,48  $10^8$  kg de protéine animale/an

0,48  $10^8$  kg de protéine végétale/an.

Ce niveau de consommation de protéines animales permet un égal niveau d'exportation.

Quant à la demande de calories non satisfaite par la consommation de viande, elle nécessite des cultures de blé, de pommes de terre, de légumes représentant 177.500 ha.

La situation actuelle est : cultures fourragères 502000 ha  
céréales et oléagineux : 900.000 ha.

- Les besoins envisagés ci-dessus sont :

cultures fourragères 342500 ha  
céréales et oléagineux : 477.500 ha.

Nous constatons que pour les céréales et oléagineux le niveau de production serait du double de la consommation intérieure envisagée. Il serait possible de reconverter plus de 160.000 ha de cultures fourragères en cultures énergétiques pour produire 0,72 MTeP.

### C - CONCLUSION

L'examen de ces potentialités montre qu'une agriculture restant pour l'essentiel orientée vers l'alimentation directe des hommes et des animaux pourrait devenir autosuffisante tout en exportant des aliments et de l'énergie. Les cultures seraient de même nature. Le niveau de consommation intérieure d'aliments serait égal au niveau d'exportation. La cession d'énergie produite par l'agriculteur à d'autres secteurs pourrait atteindre 3 MTeP sans modifier les équilibres actuels (renouvellement forestier, restitution carbonée au sol, etc ...).

## PROCESSUS A ENGAGER POUR L'EXPLOITATION A TERME DE CES POTENTIALITES DE LA BIOMASSE

Les potentialités dont il est fait état ci-dessus concernent quelques 10 millions de tonnes de biomasse et nécessiteraient la mise en service de 100 complexes agro-énergétiques de 10.000 ha pour leur exploitation.

### A - MISE EN OEUVRE DE COMPLEXES POUR L'EXPLOITATION DES BOIS A DES FINS ENERGETIQUES

Hypothèse : - la récupération de 5 tonnes de matières sèches (TMS) par ha et par an assure le renouvellement d'un bois ordinaire.

- un homme bien équipé recueille 5 TMS par ha et par semaine soit une surface exploitée de 46 ha / homme / an et une production de 230 TMS/homme/an.

- investissements dans l'équipement d'un complexe 30 KF/ha

- coût de fonctionnement (salaire, maintenance des machines, carburant, etc ...) 200 F./TMS.

Processus : - à partir de 1985 on crée chaque année un complexe de 10.000 ha.

#### Résultats en 2005 :

- la production cumulée de ces complexes sera de 9,5 TMS soit 3,8 MTeP.

- les coûts cumulés seront de 7,9 milliards de francs.

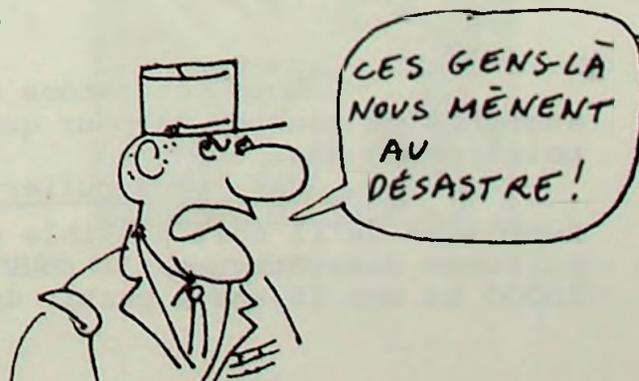
- les économies de pétrole, en attribuant un taux d'augmentation à celui-ci seront :

en %	1	2	3	4	5
en milliards de francs	7,2	8,1	9,3	10,5	12

Nous constatons qu'il suffit que le pétrole augmente de plus de 1 % pour que l'effort consenti soit rentable à moins de 20 ans.

#### Cas particulier de Midi-Pyrénées :

Les surfaces boisées y représentent 1.172.700 ha. Supposons que nous nous fixions pour objectif l'exploitation de 30 % à des fins énergétiques, soit 351.810 ha : il faudra créer 35 complexes sur 35 ans.



Coûts cumulés en 2020 : 16 milliards de francs.

Economies de pétrole :

en %	1	3	5
en milliards de francs	24	38	61

Création d'emplois : 217 emplois créés par an.

En 2020 la forêt de Midi-Pyrénées sera exploitée à 30% par 7.608 bûcherons.

La production de bois sera alors équivalente à 0,7 MTeP par an.

B - MISE EN OEUVRE DE COMPLEXES POUR L'EXPLOITATION DE PLANTATIONS ENERGETIQUES

Hypothèse : - forte productivité : 12 TMS/ha/an  
- récolte facile, hautement mécanisée; si l'on cumule toutes les activités (labours, épandage, ensemencement, récolte, etc ...) on admettra qu'un homme pilotant les engins (tracteurs, moissonneuses, broyeurs, ...) consacrera une journée à un ha en moyenne.

Soit : 365 ha traités par an et par homme.  
et une production de : 4380 TMS/an/homme.

On prendra pour les investissements 60 kF/ha et pour le coût de fonctionnement on considérera :

. le salaire d'une journée de conducteur d'engin: 300 Frs (il produit 12 TMS avec sa machine).

. les carburants pour les engins et engrais: 250 F/TMS.  
soit un coût de fonctionnement total de 275 F/ TMS.

Processus : à partir de 1985 est créé un complexe de 10 hectares par an.

Résultats : - production cumulée 23 MTMS  
soit 9,1 M.eP.

Coûts cumulés : 18 milliards de francs.

Economies de pétrole : E

en %	1	2	3	4	5
E milliards de F.	17	20	22	25	29

Nous constatons qu'il suffit que le pétrole augmente de plus de 1% pour que l'opération soit rentable à moins de 20 ans.

Cas particulier de la région Midi-Pyrénées :

Supposons qu'il soit possible de reconvertir 160.000 ha en cultures énergétiques/ Il nous faudra créer 16 complexes de 10000 ha sur 16 ans à partir de 1985.

- coûts cumulés en 2001 : 14 milliards de F.
- économies de pétrole : E

en %	1	3	5
E mil- liards de F.	11	13	16

- créations d'emplois : 27 emplois sont créés /an; en 2001, les 160.000 ha seront exploités par 432 conducteurs d'engins.

- la production de matière sèche annuelle pour les 16 complexes sera équivalente à 0,8 MTeP par an.

NOUS CONSTATONS QUE L'EXPLOITATION DE LA BIOMASSE PEUT ÊTRE ENVISAGÉE À MOYEN TERME SELON DES CRITÈRES ORDINAIRES DE RENTABILITÉ.

N.B. 1 MTeP = 1 million de tonnes équivalent pétrole.  
1 MF = 1.000.000 de francs



Notre objectif n'est pas de revenir au Moyen-âge .....

## 2.2 - POUR DES CENTRES TECHNIQUES REGIONAUX SOUS CONTROLE POPULAIRE.

L'évolution des techniques joue un rôle structurant dans le développement d'un système économique. On peut l'apprécier à travers deux niveaux d'analyse.

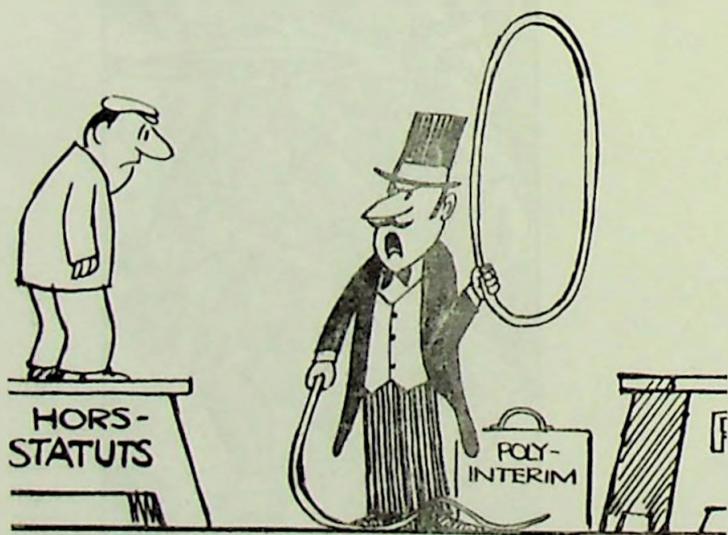
LA FILIERE DE PRODUCTION (1) c'est à dire l'ensemble des étapes techniques conduisant de l'amont vers l'aval à la production de certaines catégories de marchandises et requérant la maîtrise de technologies spécifiques et leur interconnection.

LA DIVISION DU TRAVAIL qui modèle le procès de production, entendu comme procès de travail et procès de reproduction des rapports sociaux de production. Dans le système capitaliste cette division, qui s'est progressivement approfondie, se caractérise d'une part par la séparation croissante entre travail de conception et travail d'exécution, d'autre part par la parcellisation croissante et la répétitivité des tâches.

Cette division technique est inséparable d'une division sociale : c'est ainsi que se sont constituées des sociétés spécialisées (ingénierie, Software, maintenance, organisation du travail ...) concentrant une part essentielle de l'activité de conception et relativement autonomisées par rapport aux entreprises-ateliers où s'effectue la production.

Cet impact de la technique sur l'organisation de la production a des conséquences fortes sur la gestion de la force de travail en particulier par la segmentation

sociale de celle-ci :  
main d'oeuvre qualifiée  
masculine, femmes, jeunes, immigrés, hors statuts, intérimaires,...



On trouve là l'un des fondements de la stratégie des firmes capitalistes, pour à la fois valoriser leur capital et contrôler la force de travail. De fait la division du travail a permis jusqu'en 1968 des gains de productivité du travail qui ont engendré une progression globale des taux de rentabilité. Ces derniers

connaissent ensuite une stagnation (1968 - 1972) puis une régression (1973 - 1979).

(1) par exemple la filière électronucléaire, la filière aluminium la filière textile....

## LES IMPLICATIONS REGIONALES DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

Les deux éléments de la riposte capitaliste, inséparables l'un de l'autre, ont des conséquences spatiales importantes : la DIT traverse ainsi les espaces nationaux. C'est ainsi que les groupes industriels développent des stratégies d'internationalisation croissante qui tendent à détruire les tissus socio-économiques régionaux. Les entreprises régionales, contrôlées par ces groupes, sont insérées dans l'espace économiques de ces derniers et donc extraites de leur environnement historique. En conséquence les savoir-faire, les technologies propres à chaque région sont :

- soit abandonnés, plus ou moins brutalement (secteurs "en régression")
- soit intégrés dans la logique technologique du groupe et donc désolidarisés de l'espace régional qui perd ainsi de son éventuelle cohérence.

En même temps, ces bouleversements technologiques induisent des bouleversements culturels : un nouveau système de normes <sup>inter</sup>nationalisées vient heurter des systèmes de valeur, nationaux et régionaux nés de pratiques et d'histoires locales.

Au plan économique, l'alternative est donc la suivante:

- ou bien insérer de plus en plus l'économie française, et avant tout les filières, les créneaux et les entreprises portés par la demande mondiale, avec les conséquences que l'on sait : rapports de dépendance, domination entre pays, chômage structurel, ...

- ou bien amorcer un développement autocentré qui se dégage progressivement du marché mondial, qui prenne appui sur les acquis socio-économiques régionaux et qui s'opère

SUR LA BASE DES BESOINS REGIONAUX SOCIALEMENT UTILES.

La définition de ces derniers n'a rien d'évident en soi, contaminés que nous sommes tous par l'idéologie de la consommation capitaliste. C'est pourquoi il est impératif de mettre en place des structures qui rendent possible l'expression sociale de "nouveaux" besoins (que produire ?) et en particulier les besoins technologiques (comment produire ?). L'autocentrage économique c'est à dire la maîtrise régionale et nationale du développement, requiert une autonomie technologique qu'il s'agit de conquérir collectivement.

Dans cette perspective, nous proposons la création de CENTRES TECHNIQUES REGIONAUX regroupant concepteurs, utilisateurs et consommateurs de technologies (ingénieurs, chercheurs, ouvriers, techniciens, ...) et dont les fonctions pourraient être les suivantes :

- ° identifier les besoins techniques régionaux liés aux filières de production, aux secteurs d'activité, aux besoins d'emploi, .... et imaginer les possibilités de diversification ou de reconversion à terme des activités non socialement utiles (armement, ...).

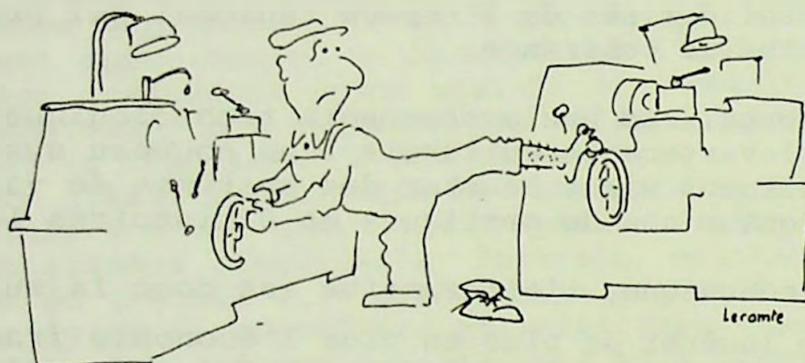
° préconiser des organisations productives, mettant en cause la division capitaliste du travail; introduction de moyens de production et de techniques n'économisant pas nécessairement la force de travail.

° (Re) constituer des filières de production et des pôles industriels complets (aéronautique, aluminium, textile, ...).

° évaluer et promouvoir aussi bien les technologies de pointe que des technologies traditionnelles et "appropriées".

° centraliser et diffuser le maximum de renseignements techniques en direction des usagers et des utilisateurs.

° organiser des formations d'analyse critique de l'organisation du travail, des technologies et de leurs répercussions sur les conditions de travail.



° être un lieu d'échanges, de confrontation et de collaboration technologiques avec d'autres régions du monde et en particulier avec des pays du tiers-monde.

L'objectif cherché ne serait pas atteint si, à travers ces différentes fonctions, n'était pas posé le problème du pouvoir technologique et, au delà, du pouvoir économique: les choix techniques sont aussi des choix économiques et politiques.

° il est évident que la logique de l'autocentrage basée sur la satisfaction des besoins sociaux et sur le contrôle des travailleurs, est antagoniste avec la logique capitaliste, basée sur la recherche du profit: elle implique le renversement de la propriété et des rapports sociaux capitalistes.

Dans l'immédiat, la création des Centres Techniques Régionaux pourrait s'envisager selon deux directions institutionnelles (1)

(1) proposition qui n'est pas utopiste; signalons par ex. le cas de l'ARES à Toulouse, société coopérative d'une dizaine de membres qui vend ses services (conseils technologiques, ingénierie) dans le domaine des énergies nouvelles et leur articulation avec l'agriculture.

- sociétés coopératives, sociétés d'économie mixte.
- organismes municipaux et régionaux (dans les villes et les régions contrôlées par la gauche).

- en fonction des spécificités locales et régionales ils mettraient en oeuvre certains des axes définis plus haut afin de déboucher sur des réalisations concrètes jouant ainsi le rôle de sociétés de services et de conseil en direction des comités d'entreprise, des syndicats, des collectivités locales ....

## 2, 3 - L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE EN QUESTION

Le secteur aéronautique constitue le plus beau fleuron de l'industrie régionale. Une implantation ancienne (DEWOITINE, LATECOERE), des réalisations spectaculaires (Caravelle, Concorde, Airbus) ont donné de Midi-Pyrénées l'image d'une région vouée à l'aérospatial (1) et aux technologies de pointe.

Qu'en est-il en réalité ? Quelles sont les caractéristiques de ce secteur et sa contribution au développement régional ? Quels types d'alternatives peut-on avancer ?

### a) UNE INDUSTRIE HISTORIQUE CONCENTREE DANS LA REGION TOULOUSAINE

La deuxième guerre mondiale a contraint l'industrie aéronautique à se replier avec l'aide du gouvernement sur Toulouse et Tarbes.

Dans un premier temps, foisonne un grand nombre de petites entreprises. Mais les restructurations encouragées par l'Etat pour résister au capitalisme mondial (à partir de 1965) vont conduire à la concentration du pouvoir économique au sein de deux grands groupes : la SNIAS et DASSAULT-BREGUET dont les stratégies sont étroitement liées aux choix politiques du pouvoir. Si Dassault a su tirer des profits considérables de la vente de ses Mirage, la SNIAS, à cause de l'échec de Concorde et du non développement de programmes civils commercialement crédibles (Super Caravelle notamment), a accumulé des déficits à la fin des années 1970 et a fait payer cher aux travailleurs l'échec de sa politique industrielle : mutations, licenciements, non embauche de personnels formés à la SNIAS ou dans les écoles régionales.

Aujourd'hui le secteur aéronautique est surtout concentré dans la région toulousaine. Les entreprises sont de grande taille : la SNIAS (7.900 salariés avec la SOCATA de Tarbes), Dassault-Breguet (1.500 salariés), Ratier Figeac (1.000 salariés), Latécoère (1.000 salariés), ABG Semca (500 salariés), Micro-Turbo (500 salariés). Au total, les industries aéronautiques emploient près de 15.000 salariés et font vivre 50.000 personnes dans la région.

(1) citons aussi : ABG Semca, Microturbo, Ratier Figeac, Latécoère, CNES.

Malgré la situation actuelle plus favorable (avec surtout le succès commercial d'Airbus) il n'y a pratiquement aucune embauche depuis la chute des effectifs en 1976-1978 correspondant à la crise qu'a alors traversé le secteur. L'explication de cet apparent paradoxe (production en hausse, baisse de l'emploi) consiste dans les gains de productivité (introduction de machines à commande numérique, conception assistée par ordinateurs, ...) et l'utilisation massive de la sous-traitance.

b) UNE INDUSTRIE "DE POINTE" PAR SES TECHNOLOGIES ...  
ET PAR SA POLITIQUE SOCIALE

Les travailleurs n'ont aucune prise sur les décisions stratégiques des grands groupes qui sont définies au niveau des maisons mères parisiennes dans le cadre d'une logique internationalisée de recherche du profit.

- un secteur technologique de pointe

Par la nature de ses fabrications (avions, hélicoptères, engins, ...) le secteur aéronautique fait appel à un grand nombre de technologies sophistiquées : physique des matériaux, électronique, motorisation, ... qui nécessitent un personnel qualifié et des activités de recherche et de conception importantes. On peut ainsi estimer que ces dernières occupent plus de 1500 travailleurs à Toulouse (gros porteurs, applications militaires, ...). Toutefois, avec l'accentuation croissante de la division technique et sociale du travail, les usines des grands constructeurs aéronautiques, implantées dans différentes régions, tendent à être spécialisées sur des segments spécifiques du processus de production. A cet égard, les établissements toulousains semblent être progressivement affectés aux opérations de montage et, en même temps, de plus en plus soumis aux centres de décision parisiens.

- une politique sociale ... à la hauteur

L'aéronautique, et plus particulièrement la SNIAS, est aussi une industrie de pointe en ce qui concerne la répression des travailleurs:

- témoignages de travailleurs qui, syndiqués à F.O, avaient vu leur promotion accélérée et qui, ayant opté depuis pour un syndicat de classe se sont vus écartés de toute évolution de carrière.

- tel délégué syndical se voit, un lundi matin, "nanti" d'un no man's land de 10 mètres autour de sa machine, avec interdiction à quiconque de lui parler pendant les heures de travail afin de mieux contrôler ses faits et gestes.

A la SNIAS, toujours, les cadres passent en formation à Marignane au sein d'un organisme (la SOGIC), créé par le patronat, pour l'aider à "bien choisir" ses futurs cadres et ses agents de maîtrise. Avec ce type de méthodes FO a progressé de 30 % à Marignane en deux ans ....



### - une sous-traitance satellite

Dans le système capitaliste, les grandes entreprises tendent de plus en plus à abandonner les segments les moins rentables du processus de production (1) et de distribution à de petites entreprises sous-traitantes (de 10 à 50 salariés le plus souvent). Au niveau régional, il s'agit principalement d'entreprises du secteur mécanique générale et, à un degré moindre, du secteur électronique.

Si pour le patronat "les relations entre donneurs et preneurs d'ordres sont bonnes" (2), "s'il n'est plus question d'infériorité de l'un par rapport à l'autre", "s'il faut aujourd'hui parler de co-traitance et non de sous-traitance", en réalité il s'agit d'un rapport de dépendance noué par le capital industriel local vis-à-vis du capital financier international. C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, surtout lorsqu'on connaît la petite taille des sous-traitants et la faiblesse de leurs possibilités financières.

Contrairement à ce qu'affirme le patronat, la sous-traitance est rarement une sous-traitance "de qualité". En effet les grandes entreprises conservent la partie noble de la production, la plus technologique (en s'attachant les travailleurs les plus qualifiés) et sous-traitent à moindre coût les travaux qui dégagent les marges de profit les plus faibles (en faisant "trinquer" les travailleurs: salaires inférieurs, conditions de travail désastreuses, précarité de l'emploi).

La sous-traitance a pris de nouvelles formes :

- les donneurs d'ordres "accueillent" dans leurs ateliers du personnel qui vient travailler sur leurs machines pour exécuter un travail spécifique. Cette pratique est évidemment plus rentable socialement dans la mesure où ce personnel, non directement concerné par les problèmes de l'entreprise, peut servir de force d'appoint pour casser une grève en continuant la production.

Cette tendance s'aggrave encore avec le développement d'une sous-traitance individuelle, le comble de l'aliénation au travail.

- la sous-traitance aéronautique a pris une dimension nationale et internationale. La contribution de la région Midi-Pyrénées est devenue minoritaire à cause de l'insuffisance des moyens de production des PMI régionales et à cause de la concurrence des pays à bas salaires dans les services de technologie moyenne (mécanique en particulier).

(1) avec des plans de charge de 3 à 6 mois pour les entreprises les mieux loties

(2) "nouvelles industrielles et commerciales" mensuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.

La sous-traitance, en résumé, participe d'un double mouvement:

→ 1) elle constitue un élément essentiel du mode d'articulation du capital industriel régional et du capital financier international avec la domination tendancielle du second sur le premier. Liée à l'approfondissement croissant de la division du travail qui permet de disjoindre spatialement les segments du procès de production, la sous-traitance, de plus en plus, fait organiquement partie de la stratégie industrielle des groupes et des grandes entreprises.

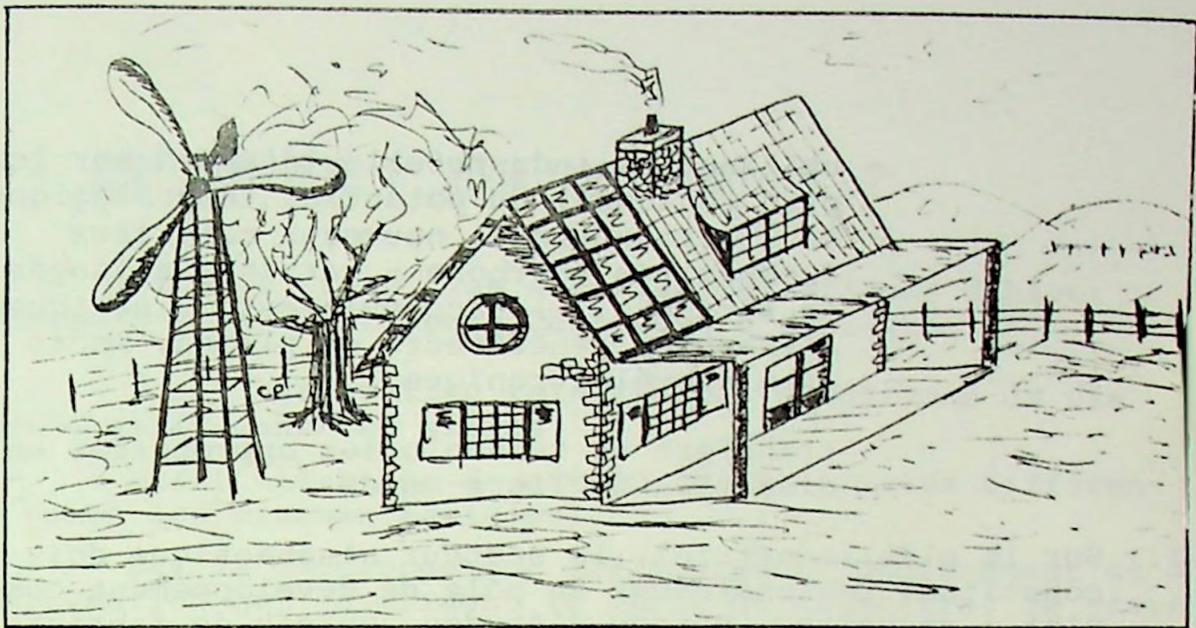
→ 2) elle tend à créer un marché dual de l'emploi: d'un côté, dans les grandes entreprises, une catégorie de travailleurs "privilégiés" connaissent des niveaux de qualification et de salaires relativement élevés munis d'un statut professionnel stable. D'un autre côté, une catégorie de travailleurs à statut précaire (sous-traitance, mais aussi intérim, contrats à durée déterminée ...) généralement déqualifiés et sous-payés.

Lutter contre ces tendances c'est tout faire pour associer sur des objectifs communs, les travailleurs des grandes entreprises donneurs d'ordres et les travailleurs des PMI sous-traitantes. C'est tout faire pour montrer que la sous-traitance fait partie intégrante de la stratégie industrielle des groupes dans le but de diminuer les coûts de production et de diviser les travailleurs.

#### c) UN SECTEUR OUVERT A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Les capitalistes du secteur aéronautique, dans leur recherche de conquête des marchés et de maximisation de leurs profits, ont noué des alliances, notamment au niveau européen. Ils leur faut produire des avions qui accroissent les profits des grands transporteurs aériens : transporter le maximum de passagers, quitte à abaisser le prix du billet .....

Les alliances qui se sont nouées entre firmes procèdent de la Division Internationale du Travail et de la lutte entre le capitalisme industriel américain et la bourgeoisie financière européenne. Le programme Airbus illustre cette politique avec une division du travail à l'échelle européenne: voilure pour la Grande Bretagne, structure et système avionnique pour la France, parties non majeures pour la RFA et la Belgique, motorisation pour la Gde Bretagne (Rolls-Royce), la France (SNECMA) ... et les Etats-Unis (General Electric). Les choix deviennent internationaux et la dépendance des travailleurs vis à vis de ces choix est de plus en plus grande étant donné leur éloignement croissant des centres de décision. La concurrence américaine fait rage, en particulier sur les marchés du Tiers-Monde, maintenu en état de dépendance technologique.



d) DES ALTERNATIVES REGIONALES SONT-ELLES POSSIBLES ?

Les problèmes posés par le secteur aéronautique, et plus particulièrement ses grandes entreprises (SNIAS : 35.000 salariés, DASSAULT : 15.000 salariés, SNECMA: 10.500 salariés) sont considérables et très complexes. il n'est donc pas question de proposer ici des alternatives régionales précises mais plutôt d'amorcer quelques axes de réflexion - qui devront d'ailleurs être discutés avec d'autres régions concernées par l'aéronautique, Aquitaine et Ile de France principalement.

1. L'aéronautique est un secteur fortement lié au marché mondial et donc inséré, de manière croissante, dans la Division Internationale du Travail. Si l'on veut inverser cette tendance, il faut être conscient du fait que la construction d'un avion ne peut s'envisager à un niveau régional mais à un niveau au moins polyrégional. Le problème de la coopération internationale doit être posé en même temps que celui du nouveau type de relations que nous souhaitons nouer avec les autres pays, et notamment avec les pays non alignés du Tiers-Monde.
2. L'avion l'hélicoptère, .. correspondent-ils à des besoins socialement utiles ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, il est impératif de lancer un débat avec les organisations syndicales et les travailleurs du secteur sur ce que pourrait être une politique populaire de transports (collectifs et individuels) - compte tenu, en particulier, du problème de la consommation énergétique.

S'il n'est pas question de fermer les grandes entreprises du secteur aéronautique (qui emploie 100.000 salariés) nous devons nous interroger :

- sur le type de transports aériens à développer compte tenu des besoins régionaux et de ceux des pays du Tiers-Monde
- sur les axes d'une véritable politique de diversification industrielle articulée avec les besoins régionaux.
- recherche et mise au point de nouveaux moyens de transports terrestres, économes en énergie, non polluants, ...
- réalisations dans le domaine des énergies nouvelles: solaire (héliostats), éoliennes performantes,...

- utilisation industrielle (d'abord sur le plan régional) du potentiel technologique de l'aéronautique: nouveaux matériaux (composites - carbone - carbone, alliages de titane, ...), accumulateurs cinétiques d'énergie, générateurs de plasma, macro et micro-électronique,....
- transfert de technologies appropriées en direction du Tiers-Monde.

3. Sur le plan industriel, le secteur aéronautique doit constituer régionalement un pôle de développement complet : recherche, bureau d'études, bureau de fabrication.

\* car une spécialisation trop affirmée fragilise le tissu industriel et réduit sa capacité de réponse aux modifications de l'environnement économique. De plus, l'existence d'une mono-industrie joue un rôle généralement stérilisant pour les initiatives locales.

\* au contraire, la multiplication des fonctions industrielles permet d'accroître les relations avec les PMI régionales. Mais ce processus ne pourra se mettre en place que si un certain pouvoir de décision économique est exercé au niveau régional (1).

4. La grande taille de certains établissements semble difficilement compatible avec l'autogestion ce qui ne signifie pas que celle-ci soit induite inéluctablement par les entreprises de petite taille (Cf. le mythe de la PMI actuellement). Mais il est certain que des établissements de taille moyenne rendent plus facile la mise en place d'un fonctionnement autogestionnaire.

La taille d'un établissement est liée aux technologies qui y sont mises en oeuvre. C'est ainsi qu'on imagine mal la SNIAS, dans Midi-Pyrénées, éclater en 16 établissements de 500 salariés ...

Pour nous, la solution est à rechercher dans une véritable décentralisation organisationnelle ( c'est à dire une décentralisation du pouvoir de décision) basée sur une organisation du travail différente contrôlée par les travailleurs (conseils d'ateliers ...).

C'est à ce niveau que doivent être menées des luttes radicales contre la Division Capitaliste du Travail qui est une des pierres d'angle du système capitaliste (Cf. III 2,2). A cet égard les entreprises du secteur public devraient devenir de véritables laboratoires d'innovation sociale en matière d'organisation du travail et de décentralisation des pouvoirs.

(1) après adoption d'un plan national qui soit l'émanation et l'arbitrage entre les différents plans régionaux.

## 2,4 - QUEL TOURISME ? POUR QUELS EMPLOIS ?

Malgré la crise, les séjours touristiques d'hiver continuent à se développer. Cela peut s'expliquer :

- par l'aggravation relative des conditions de vie et de travail dans les villes.

- par l'élévation du niveau de vie (certes différencié selon les classes sociales).

- par le développement des moyens de déplacement et d'information qui favorisent le désir de connaître, de vivre autre chose.

Ces besoins en loisir, largement conditionnés par les mass media et la publicité d'une part, par les conditions de vie et de travail d'autre part, ne peuvent pas être cependant comme des sous-produits du capitalisme qui disparaîtraient avec lui. Bien au contraire, on peut espérer que dans une société socialiste autogestionnaire qui aurait mis en cause l'exploitation et bon nombre d'aliénations, les besoins touristiques prendraient une dimension nouvelle.

### A - QUELLE CONCEPTION DU TOURISME EN MILIEU RURAL ?

» : "Pour des formes de loisir différenciées et accessibles à tous."

Bien que la démocratisation des loisirs s'accompagne de problèmes importants dus à la présence massive de populations nouvelles dans des lieux inadaptés, nous refusons de considérer le tourisme comme une activité parasite, purement commerciale, donc malsaine. Pour le PSU, le tourisme est une activité économique dont vivent (parfois mal) des milliers de travailleurs; c'est aussi une activité qui canalise des aspirations importantes des travailleurs.

Comme dans d'autres domaines, il faut aussi lutter contre les inégalités, les privilèges de l'argent, de la culture, de la naissance (de par leur famille certains individus possèdent des racines, un pied à terre dans des zones rurales, d'autres pas).

Enfin, il ne faut pas oublier que globalement seulement 50 % de la population part en congé. Démocratisation veut dire, pour nous, possibilité d'accès à des loisirs pour toutes et tous, mais pas nécessairement uniformisation et massification. Démocratisation ne signifie pas seulement l'ouverture de loisirs tels qu'ils sont actuellement proposés par les capitalistes aux couches défavorisées - ce qui est trop souvent l'orientation politique des partis de "gauche"- ; on peut cependant signaler quelques initiatives intéressantes des comités d'entreprise.

Dans une société autogestionnaire, on peut espérer que les aspirations des gens seront multiples et variées et pas seulement conditionnées par les mass media et les conditions de travail. Le temps de loisir ne sera plus l'exutoire, la compensation nécessaire à une vie de "dingue".

Pour d'autres formes de loisir pour vivre autrement.



Non aux loisirs consommation, aux loisirs programmés de A jusqu'à Z par des professionnels, des spécialistes du "plaisir".

Nous refusons le principe de l'assistance généralisée dans notre vie quotidienne, nous ne pouvons vouloir contrôler et décider au travail, et consommer passivement des loisirs préfabriqués.

Cependant ce principe s'accompagne de deux types de contradictions :

→ la création d'emplois, la volonté de pouvoir vivre et travailler au pays, y compris par le tourisme, est plus en accord avec un tourisme d'assistés qu'avec un tourisme "pas con" comme nous le souhaitons. Cependant il est bien évident qu'une autre conception du tourisme sera aussi génératrice d'emplois mais d'emplois différents.

→ une deuxième contradiction vient du fait que faisant des propositions alternatives à court et à moyen terme, les conditions de vie et de travail, les mentalités n'étant pas encore profondément transformées, il faut tenir compte du fait que bon nombre de travailleurs aspirent à des loisirs reposants, un minimum organisés; et même, plus généralement, pourquoi l'aspiration à la paresse, à certains moments, ne serait-elle pas recevable ?

» "Des loisirs différents mais à condition de travailler moins et autrement."

Les propositions que nous faisons s'inscrivent dans le court terme ce qui veut dire qu'elles tiennent compte d'un certain nombre d'aspects que l'on ne pourra changer du jour au lendemain comme :

→ l'existence d'agglomérations tentaculaires, aberrations sur le plan énergétique, écologique et humain. Dans une ville différente, d'autres types de relations sociales, de loisirs, d'activités créatrices seraient possibles et les besoins d'exode annuel ou hebdomadaire seraient freinés mais, ne disparaîtraient pas pour autant. Or, on ne peut pas détruire l'agglomération parisienne...

→ les activités de loisir ne sont pas indépendantes des activités de travail, qu'il s'agisse du travail contraint (ménager) ou qu'il s'agisse du travail salarié. Il est évident que si on travaille moins et autrement, si le travail n'est plus abêtissant ou idiot et si en même temps il y a une autre répartition des tâches ménagères, hommes et femmes pourront aborder les loisirs et le tourisme de manière différente.



» Vivre et travailler au pays ...par le tourisme aussi.

Nous refusons que des régions soient transformées en parc touristique avec quelques indigènes pour entretenir le pays et amuser "les migrants" : cela n'est satisfaisant ni pour les quelques ruraux restants, ni pour les travailleurs des villes à la recherche d'autre chose.

Cependant, nous reconnaissons que toutes régions présentent un intérêt sur le plan des loisirs et nous faisons le pari qu'un tourisme bien conçu, avec un équilibre respecté entre la population rurale et la population "nomade", puisse favoriser le maintien d'une population locale dans sa région d'origine.

Certes, bien que le caractère saisonnier ne soit pas toujours fatal, les emplois liés au tourisme peuvent rester précaires; c'est pour cette raison qu'il faut lier l'activité touristique aux autres activités économiques de la région et que, comme ailleurs, c'est la lutte des travailleurs du tourisme en relation avec les utilisateurs, qui entraînera une transformation du contenu et des conditions de leur travail.

Sans trop d'illusions, mais en liaison avec d'autres activités économiques dans une perspective de développement autocentré, on pourra créer des emplois et faire avancer dans les faits la revendication : VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT  
AU PAYS

## B - TOURISME ET PROTECTION DE LA NATURE

Le tourisme et les aménagements qu'il occasionne s'accompagnent bien souvent de dégradations écologiques. Les "papiers gras" ne sont rien à côté des paysages défigurés par des constructions inadaptées au site (refuges, immeubles et résidences secondaires) et de la mise en danger de la faune et de la flore.

Certes une éducation des utilisateurs de l'espace rural est nécessaire, qu'il s'agisse des agriculteurs ou des touristes, mais le pouvoir, et sa suite d'aménageurs-promoteurs de tout poil, est bien mal placé lorsqu'il veut faire porter la responsabilité du pillage écologique par chacun d'entre nous. Il faut signaler aussi la mauvaise gestion de l'ONF (Office National des Forêts) : développement des parasites dans certaines forêts, politique incohérente de coupes et de plantations....

Parallèlement et sous couvert de protection de la nature, le pouvoir d'aménagement est enlevé aux collectivités locales pour passer aux mains des technocrates parisiens. Certes, les municipalités sont capables des pires choses et les technocrates peuvent introduire parfois des mesures intéressantes mais globalement ce transfert de pouvoir est dangereux dans ses conséquences et contraire à une perspective autogestionnaire. Parmi plusieurs exemples possibles nous retiendrons celui des parcs nationaux puisque l'Ariège est concernée. Ce projet est une illustration d'une opération décidée en dehors des populations locales et maintenu malgré une opposition générale (referendum, vote des municipalités).

En ce qui concerne la protection de la flore et de la faune, vu le tracé du parc on ne protège pas grand'chose. Les chasseurs ont bien tort de s'inquiéter. Par contre la zone périphérique, elle, sera livrée à la "touristification". Et nous ne développerons pas ici toutes les nuisances apportées à l'agriculture de montagne.

A ce propos, il est bien regrettable que des écologistes toulousains (Environnement et Humanisme) soient tombés dans le panneau : parc = protection de la nature, et aient oublié que dans l'équilibre écologique de la montagne l'homme, et plus particulièrement l'agriculteur, joue un rôle.

#### C - TOURISME ET AMENAGEMENT RURAL

Des jugements sommaires prévalent souvent dans les "milieux de gauche" sur le rôle du tourisme dans le développement socio-économique des zones rurales : "campagnes vendues" à des promoteurs, aucune répercussion économique positive .... Une analyse plus précise s'impose.

✂ "Le tourisme est une activité économique importante qui crée emplois et revenus"

Dans les Pyrénées le chiffre d'affaire annuel global des activités directement touristiques est de l'ordre de 700 millions de francs. Le nombre d'emplois touristiques directs est d'environ 12000 (non compris Lourdes !). Lorsqu'on sait que la population vivant dans les Pyrénées au-dessus de 800 mètres d'altitude est de l'ordre de 150000 habitants, on peut considérer que pour cette zone le tourisme est une activité aussi importante que l'agriculture. On peut aussi estimer que la moitié de la population pyrénéenne vit peu ou prou du tourisme.

✂ "Le développement du tourisme créé des problèmes"

→ l'influence la plus directe du tourisme sur l'agriculture est la flambée des prix des terres en vue de la construction; cela se traduit par de grandes difficultés pour installer de jeunes agriculteurs. Il ne faut pas cependant accuser le tourisme d'avoir fait mourir l'agriculture de montagne, celle-ci a été victime de la concurrence de l'agriculture de plaine (mieux mécanisable).

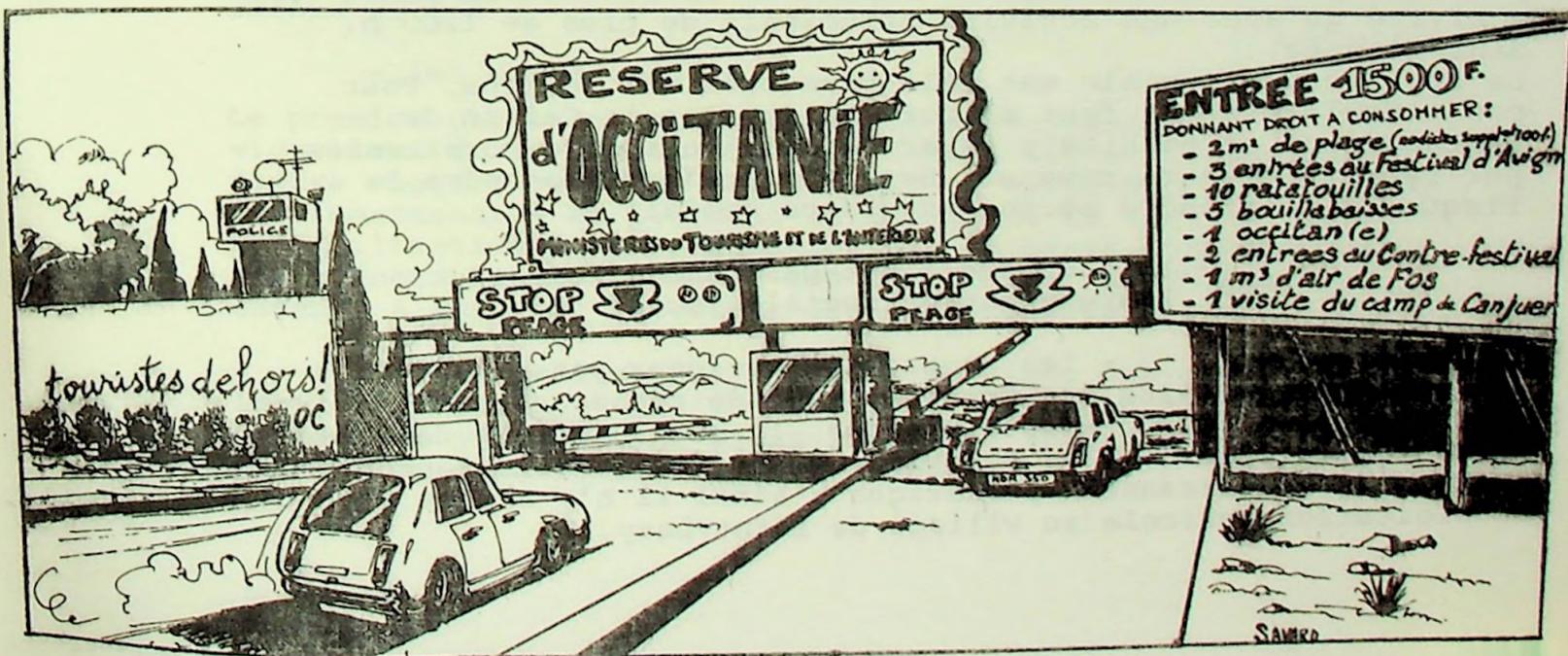
Récemment l'état a mis en place des dispositifs réglementaires permettant logiquement aux conseils municipaux de protéger les terres agricoles : loi sur les terres en friche, associations foncières pastorales ...

Le conseil municipal, souvent constitué de petits propriétaires âgés n'a pas la volonté politique de les mettre en oeuvre. Les agriculteurs eux-mêmes sont mal défendus par leur syndicat (FDSEA) où le pouvoir appartient aux grands exploitants de la plaine. Un exemple très affligeant s'est déroulé en 1979 au Capcir. Cette région est un plateau mécanisable où un agriculteur de Matemale avait réussi une exploitation de 80 vaches en utilisant par baux verbaux les terres de ses voisins. Par crainte de voir leurs terres classées non constructibles, ces derniers - soutenus d'ailleurs par le PC local - ont réussi à "mettre dehors" l'agriculteur qui, finalement, a vendu son troupeau et s'est reconverti dans le tourisme.

Le tourisme a aussi une influence idéologique sur le monde agricole. Les travailleurs agricoles voyant les urbains en vacances ne veulent plus vivre leur vie d'esclavage et émigrent. Cependant avec le chômage actuel en ville il semble que le contexte idéologique a changé et qu'il est moins dévalorisant de rester paysan à la montagne.

Le tourisme n'induit que peu de débouchés pour les productions locales: les artisans locaux n'ont pu gagner les marchés des stations touristiques parce qu'ils n'étaient pas assez organisés. Ils ont cependant travaillé dans l'aménagement des gîtes et résidences secondaires.

Les villages de vacances et autres hébergements ne sont que peu fournis des produits fermiers locaux et ont le plus souvent préféré s'approvisionner dans les marchés de gros du Piémont; il en est de même des toulousains qui arrivent en montagne avec le coffre de leur voiture rempli à "Carrefour". Cependant, certains entrepreneurs et commerçants ont su se mettre sur le circuit touristique: exemple, Vincent MIR entrepreneur de travaux publics et maire de Saint-Lary.



- le développement touristique présente des tares

- la proportion d'emplois permanents est faible (1/3)

- la proportion d'emplois attribués à des gens de la vallée est faible (1/3)

- les emplois occupés par les locaux sont peu qualifiés. Le résultat est que ce type d'emplois est en grande partie pris par des marginaux, des étudiants; à titre d'occupation temporaire. Il ne faut pas en conclure que l'activité touristique est impropre à maintenir une population sur place, il faut simplement accélérer le processus de formation de personnels.

- les emplois sont mal répartis : en effet le développement des stations de ski alpin par des entreprises capitalistes se traduit par une forte concentration de lits donc d'emplois touristiques, en contradiction avec l'état préalable de peuplement de la montagne, beaucoup plus disséminé.

- les emplois sont peu valorisés, le niveau de rémunération est faible (non application des grilles de salaire correspondant aux qualifications). La sécurité de l'emploi est très mauvaise : on doit se faire réembaucher chaque saison; la main mise des municipalités sur les exploitations des stations rajoutent un aléa : "si tu votes mal, tu iras te faire "prendre" ailleurs". De façon générale, les droits des salariés du tourisme sont bafoués. Cependant peu de conflits organisés apparaissent sur la place publique : citons celui des "pisteurs secouristes"; cette profession a l'avantage de bénéficier d'une reconnaissance officielle (brevet d'état) et d'être organisés en association. Elle se bat à l'heure actuelle pour que les stations embauchent des pisteurs secouristes à la place des gendarmes et CRS.

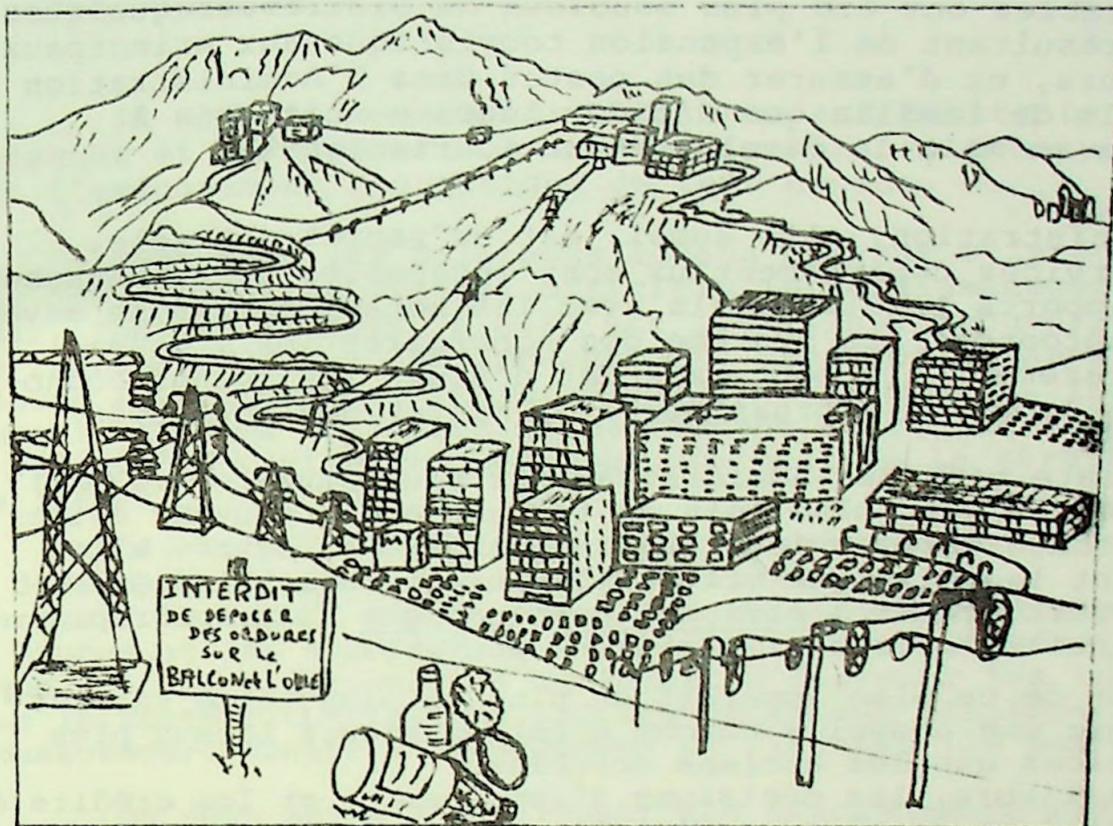
- la situation des travailleurs indépendants du tourisme (accompagnateurs, guides, moniteurs) pose elle aussi de nombreux problèmes. Ces derniers ne peuvent vivre que grâce à deux ou trois activités différentes dans l'année; ils sont obligés de travailler dans l'illégalité sans statut professionnel (la législation française ne prévoit la pluri-activité qu'avec une activité principale de plus de 1200 h. dans l'année).

La législation sociale est elle-même très mal adaptée. Pour ces travailleurs il faut d'abord déterminer la Caisse de rattachement et ensuite y payer des cotisations exorbitantes par rapport à leurs revenus. Beaucoup préfèrent prendre le risque de ne prendre aucune assurance sociale.

- le tourisme n'est pas sans effet sur l'organisation sociale locale

- les conseils municipaux passent petit à petit dans les mains des propriétaires de résidences secondaires. Dans les communes touristiques, le développement des impôts locaux pénalise les activités agricoles dont le revenu ne suit pas la croissance touristique : ainsi il n'y a plus aucune exploitation agricole au village de Saint-Lary.

- la culture locale s'appauvrit; elle tombe dans le folklore et est absorbée par la culture urbaine mijotée par les touristes.



#### D - TOURISME DANS LES PYRENEES : QUELLES ALTERNATIVES ?

➔ "Pour une meilleure intégration des activités touristiques au milieu local."

Si l'on ne peut éviter les flux touristiques en montagne, du moins à court et moyen terme, comment peut-on en annuler les effets nocifs ?

→ les obstacles.

Le premier obstacle est sûrement la désespérance et l'individualisme de la population pyrénéenne. Cette affirmation pourra choquer certains qui se font un mythe de la solidarité montagnarde et pourtant la dureté de la vie, la déresponsabilisation de la population par le biais d'une démocratie de notables, ont poussé les familles à exhorter leurs enfants à émigrer, à occuper des emplois à la ville.

La disparition des services publics, des corvées collectives ont accentué l'isolement et l'individualisme; la population vieillit, ne pense plus qu'à vendre un bout de terrain pour vivre les dernières années ...

Le "notabilisme" local, raison partielle de cette "désespérance", sévit encore. Bien des maires et conseillers généraux sont de véritables potentats, d'autant plus qu'ils tiennent certaines activités économiques. Ces notables ont été plus soucieux de distribuer quelques manes résultant de l'expansion touristique aux principaux électeurs, et d'assurer des postes dans l'Administration aux fils de famille que d'aider leurs concitoyens à prendre en main le développement touristique.

L'Administration, elle aussi, est un "sacré" obstacle. Les services départementaux sont incapables de se détacher des rapports traditionnels avec les notables. Ils ne savent que "bétonner" (le système des honoraires les y pousse). Très rarement ils sont capables d'aider les agents économiques locaux à s'organiser et à monter des activités viables.

Il existe bien des administrations plus ouvertes (DATAR) mais elles sont plus loin du terrain et ne peuvent éviter le blocage des services départementaux. En outre, elles suivent la politique officielle qui, avec le plan Grand Sud-Ouest, remet l'efficacité économique au premier plan et ainsi défavorise les régions pauvres..

Le but de ce plan apparaît de plus en plus comme faisant émerger une nouvelle couche d'entrepreneurs locaux plus efficaces que les anciens notables.

Par ailleurs, les décisions d'aménagement et les crédits de l'état font de plus en plus l'objet de décisions centralisées à Paris (unités touristiques nouvelles, crédits du plan sud-ouest).

**H** "Développer les luttes dans les entreprises touristiques."

Les revendications y sont nombreuses.

- exiger les formations adéquates avant création des emplois et la possibilité concrète de formation continue.

- exiger des conditions d'emploi décentes : sécurité par rapport au chômage, taux de rémunération, statut professionnel.

- exiger les conditions de permanence des emplois. Ceci est en effet possible en proposant au même employé un emploi l'hiver (en station par exemple) et un emploi l'été (travaux publics ou ONF, par exemple). Et ceci de façon contractuelle entre l'employé et les différents employeurs.

- exiger que parallèlement à la création d'emplois soient mises en place des possibilités de logement pour les travailleurs saisonniers et touristiques. Ces possibilités sont actuellement désastreuses et les solutions proposées par l'état sont inopérantes en zone de montagne.

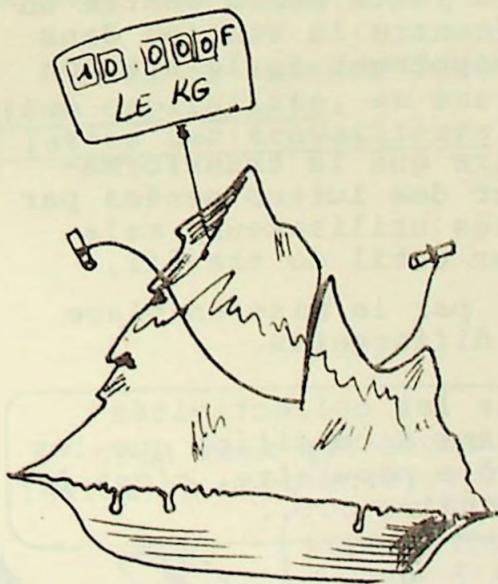
✶ : Développer des structures de réflexion,  
mettre en oeuvre des expériences alternatives  
même limitées."

Il s'agit de redonner confiance aux habitants des montagnes et les amener à assumer et combattre éventuellement l'aménagement touristique de leur espace.

→ Pour cela les militants locaux peuvent s'intégrer dans des groupes de travail officiels (plan d'aménagement rural, contrat de pays, P.O.S, etc ...) ils y trouveront des informations sur les aménagements proposés et aussi une tribune pour y exposer leurs idées. Il semble aussi indispensable que ces militants se regroupent entre eux au niveau de vallées ou petits groupes pour discuter de la stratégie des luttes.

→ Développer la réflexion sur le phénomène touristique et développer l'appui des luttes locales. Pour cela il semble indispensable de sensibiliser les partis de gauche et les syndicats à l'importance du phénomène touristique. Il est indispensable également d'analyser les luttes dans le secteur touristique : contre certaines stations de ski (Soussoueu), contre l'aménagement du littoral (le Bourdigou);

On peut aussi s'intéresser aux aménagements mieux réussis (Aulon, -65-, le Louron -65-, etc ...).



## MONTANHAS

### OCCITANAS :

"Ceux qui font  
leur beurre  
avec la neige"

→ Une première action sera aussi d'exiger l'information complète de la population par rapport aux projets touristiques en cours ou prévus.

Ensuite il faudra exiger des mesures de protection des activités agricoles et en particulier limiter la spéculation foncière: d'abord la mise en oeuvre de la réglementation prévue à cet effet, ensuite la lutte pour le foncier agricole peut prendre un caractère plus collectif et remettre en cause le droit de propriété.

➡ "Améliorer l'intégration du tourisme aux activités artisanales et agricoles.  
Certains exemples prouvent que c'est possible:"

. les villages de vacances de Louron sont obligés d'acheter leurs produits laitiers à la Coopérative agricole de la vallée.

. à Val Louron, on mange des yaourts d'Adervielle et non Danone !

. les gites du Biros (09) ont été construits par les artisans de la vallée et non par des entreprises toulousaines.

. le développement du tourisme hivernal à Aulon a donné des revenus à la commune pour construire une étable collective et peut être sauver l'agriculture dans ce village.

. le développement de la fréquentation touristique de la vallée du Louron a suscité la création d'une coopérative de services, ce qui a déjà permis la réinstallation dans la vallée d'un médecin et d'un boulanger.

. à Matemale (66) un centre de ski de fond est autogéré par les habitants du pays. Par le simple accueil de 90 touristes en permanence on a créé 17 emplois saisonniers et 7 permanents, et le village commence à revivre.

Il faut signaler que souvent ces réalisations exemplaires sont la conséquence d'une lutte menée contre un aménagement projeté par le pouvoir (contre la station dans la vallée du Louron, contre le développement de la station de Saint-Lary).

En résumé, on peut dire que la transformation du tourisme passe: d'une part, par des luttes menées par les travailleurs de la profession, les utilisateurs mais aussi les agriculteurs défendant leur outil de travail,

d'autre part, par la mise en place critique de structures touristiques différentes.

Dans ces deux optiques les collectivités locales peuvent jouer un rôle important à condition que les initiatives soient prises sous contrôle populaire, c'est à dire dans une perspective autogestionnaire .....



# conclusion

Pour le PSU, la seule alternative au "développement" économique et capitaliste consiste dans la mise en place progressive d'un développement autocentré, basé sur les potentialités régionales et sur la satisfaction des besoins régionaux socialement utiles.

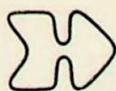
Seule cette alternative, génératrice d'un autre type d'efficacité économique et d'une nouvelle productivité sociale, peut permettre d'échapper aux contraintes du marché mondial capitaliste. Mais elle ne vise pas pour autant un frileux et stérile repliement sur nos régions. Au contraire, elle appelle à une ouverture nouvelle vers le monde et particulièrement vers les pays du Tiers-Monde avec lesquels une réorientation profonde des échanges doit être envisagée.

Le PSU n'est évidemment pas le détenteur d'une vérité qui serait unique. C'est pourquoi il souhaite vivement qu'un débat politique approfondi s'engage et se mène avec toutes les forces populaires de gauche de la région Midi-Pyrénées afin d'aboutir à des propositions plus élaborées, voire à des réalisations concrètes.

Il appelle à la constitution de groupes de travail ouverts sur les différents thèmes abordés (et sur d'autres bien sûr) sans sectarisme ni dogmatisme.

Mais il restera ferme sur l'objectif : rompre avec le système capitaliste, et sur le "moyen" : prendre appui sur les luttes des travailleurs.

Tous ceux qui souhaitent participer à ce travail de réflexion ou nous envoyer leurs critiques peuvent s'adresser à :



FEDERATION MIDI-PYRENEES DU P.S.U.  
3, rue d'Aubuisson - 31000 TOULOUSE  
Tél. (61) 62.72.13

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- "Comprendre la crise" Denis CLERC - Jean-Pierre DELARGE (1977)
- "Non au chômage et à l'exode" PSU Imprimerie spéciale  
3, rue d'Aubuisson (1974)
- "Pour Vivre, Produire, Travailler Autrement" Ed. Syros (1978)
- "L'Utopie réaliste" Commission Economique du PSU (1978)
- "Contribution aux débats du Conseil Régional de Midi-Pyrénées"  
GSIEN (1980)
- "Aéronautique : des succès mais ...." FGM CFDT (1980)
- "Projet Alter : esquisse d'un régime à long terme  
tout solaire" Syros (1978)

## ERRATA

- . page 10 : lire sociaux économiques (et non socio-économiques)
- . page 17 : lire Grundig à Fleurance
- . page 34 : lire productivité au lieu de productivité

et d'autres certainement ....



